



**RAPPORT ANNUEL
DU DELEGATAIRE**

2023

Commune d'ORVILLIERS

Service public de l'Assainissement



SOMMAIRE

EDITO	3
1 ESSENTIEL DE L'ANNEE.....	1
1.1 SYNTHESE DE L'ANNEE.....	2
1.2 POINTS MARQUANTS.....	3
1.3 TRAVAUX REALISES.....	5
1.4 PERSPECTIVES	6
2 PRESENTATION DU SERVICE.....	7
2.1 CONTRAT	8
2.2 EQUIPE EN CHARGE DU CONTRAT	9
2.3 GESTION DU SERVICE	10
3 INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	11
4 DONNEES RELATIVES A LA GESTION DES ABONNES.....	14
4.1 QUALITE DU SERVICE.....	15
4.2 CHIFFRES DE LA GESTION CLIENTELE.....	16
5 DONNEES TECHNIQUES	17
5.1 DESCRIPTION DU PATRIMOINE	18
5.2 MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES ET DU MATERIEL	22
5.3 BILANS ANNUELS	26
5.4 VOLUMES DE L'ANNEE	27
5.5 QUANTITES ENERGIES CONSOMMEES	32
5.6 EVOLUTIONS.....	33
6 DONNEES FINANCIERES.....	34
6.1 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT	35
6.2 RENOUVELLEMENTS ET INVESTISSEMENTS.....	36
6.3 ACTUALISATION DES DIFFERENTS COEFFICIENTS DE REVISION DE PRIX	37
6.4 FACTURE 120M3.....	38
7 ANNEXES.....	39

7.1	DETAILS DES INDICATEURS SISPEA	40
7.2	DETAILS RESEAU	44
7.3	DETAILS DES CONTROLES DE CONFORMITE	45
7.4	DETAILS DES ITV	46
7.5	DETAILS DES CURAGES DES CANALISATIONS.....	47
7.6	DETAILS DES INTERVENTIONS DE CURAGES DES PR.....	48
7.7	DETAILS DES DESOBSTRUCTIONS	50
7.8	BILAN ANNUEL	51
7.9	NORMES ISO.....	87

EDITO



Monsieur (Madame) le (la) (Président(e), Maire,
J'ai le plaisir de vous adresser notre **nouveau Rapport annuel**, qui fait le bilan des actions menées et des résultats obtenus pour la gestion de votre service.

2023 a vu se confirmer les difficultés auxquelles les services de l'eau et de l'assainissement ont été confrontés l'an passé.

Au premier rang figure la **crise de l'énergie**, principalement liée à la poursuite de la guerre en Ukraine. Ce phénomène, en partie conjoncturel, a entraîné des tensions inflationnistes importantes. 2023 aura aussi été marquée par de nouveaux records de sécheresse et l'aggravation, structurelle, du **manque de ressource** en eau.

Pour faire face à ces enjeux, Aqualter a appliqué sa **méthode PPP** : Présence, Proactivité, Partage.

Par leur **présence** quotidienne sur le terrain, nos techniciens ont travaillé à réduire les pertes en eau afin de préserver la ressource, et à

augmenter notre surveillance du traitement des eaux usées afin de limiter les impacts sur le milieu naturel. L'écoute permanente de nos gestionnaires de clientèle a également permis de faire face aux situations délicates auxquelles pouvaient être confrontés certains de nos abonnés et promouvoir la sobriété des usages.

Notre **proactivité** nous a amenés à mettre en place des programmes de réduction de consommation d'énergie ainsi qu'à mobiliser notre service Achats pour gérer les fluctuations des marchés européens de l'électricité et du gaz.

Enfin, à travers nos multiples échanges, nous avons pu **partager** les problèmes rencontrés et déployer des solutions adaptées à votre collectivité afin de contenir la hausse des prix. Entreprise à taille humaine, nous sommes plus que jamais motivés pour vous accompagner dans ce contexte d'urgence climatique, à tous les niveaux de la hiérarchie.

Je vous remercie de votre confiance et vous assure de mon **engagement**, ainsi que de celui de toutes les équipes d'Aqualter pour poursuivre ces efforts, à chaque instant, à votre service.

Loïc Darcel
Président

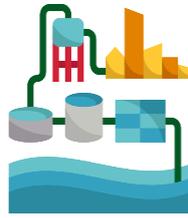
1 ESSENTIEL DE L'ANNEE



1.1 SYNTHÈSE DE L'ANNEE

9 082 ml de réseau de collecte
pour le territoire

42 946 kWh de
consommation électrique des
ouvrages

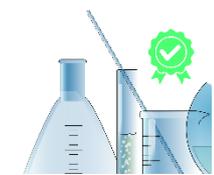
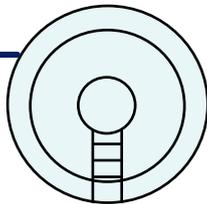


0 nombres
d'autorisations de
déversement
d'effluents
d'établissements
industriels



1 station d'épuration d'une
capacité de traitement de
1 000 eh

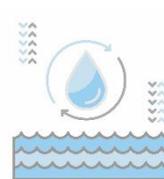
3 postes de
relèvement des eaux



100 % des analyses
bactériologiques conformes

100 % analyses physico-
chimiques conformes

32 015 m³ de
volume des effluents
traités usés



2,94 tonnes de matières sèches
de boues produites dont **2,94**
tonnes de matières sèches
évacuées pour épandage agricole



2,96€ ttc / m³

Prix moyen du service au 1^{er} janvier
2023 pour facture de 120m³



1.2 POINTS MARQUANTS

Le 1^{er} février, le motoréducteur du pont brosse est tombé en panne.

La casse, irréparable, nous a imposée de mettre en place un équipement d'aération temporaire, le temps d'être livré d'un neuf.

Une turbine flottante a été posée le 3 février, permettant de rétablir le bon fonctionnement de la station.



Le dégrilleur d'entrée de la station a été remplacé entièrement, à neuf, le 16 mars 2024, Depuis le début du contrat nous n'avions pas sortie de déchets.

Les quantités évacuées des années précédentes étaient quasi nulles.

A la suite de se remplacement, la poubelle de 600L se remplit en 3 mois environ.





Le motoréducteur du pont brosse a été changé également le 16 mars 2024.

1.3 TRAVAUX REALISES

Sans objet pour 2023

1.4 PERSPECTIVES

SECURITE ET PRESERVATION DU PATRIMOINE

À la suite d'un audit de sécurité avec notre préventeur, il a relevé plusieurs pistes d'amélioration :

- Eclairage extérieure devant la porte du local pour les interventions de nuit
- Stabiliser par du calcaire ou autre le contour du clarificateur

DEFENSE INCENDIE

Sans objet

AMELIORATION DES RENDEMENTS DE RESEAUX

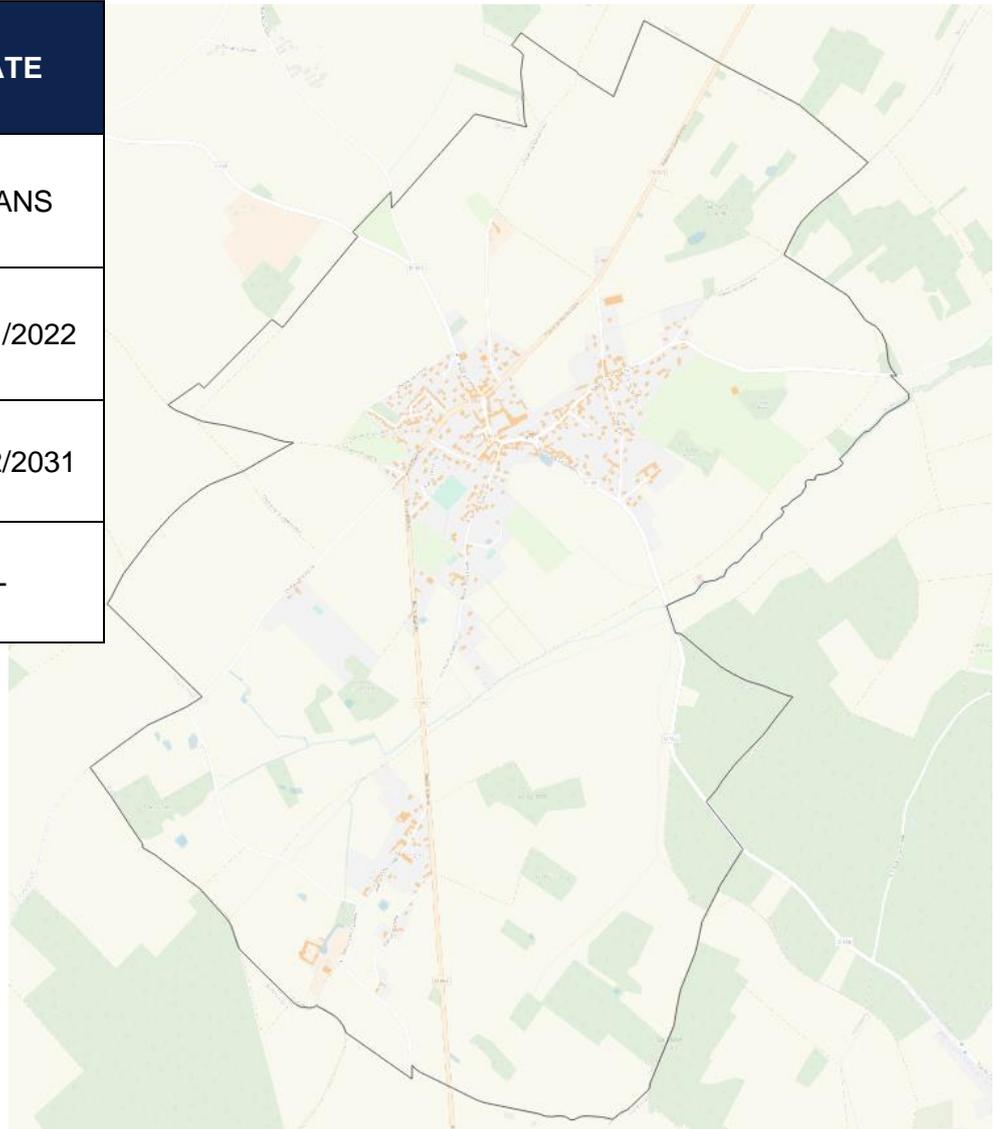
Sans objet

2 PRESENTATION DU SERVICE



2.1 CONTRAT

INTITULE	DATE
DUREE	10 ANS
DEBUT	01/01/2022
FIN	31/12/2031
AVENANT	-



2.2 EQUIPE EN CHARGE DU CONTRAT

DIRECTION NORD

SECTEUR Assainissement



2.3 GESTION DU SERVICE

Une astreinte est organisée au sein de l'Agence Nord pour garantir une réponse à toute situation d'urgence et assurer la continuité du service.

Cette astreinte est structurée autour de 3 niveaux opérationnels 24h/24h 365 jours/an :

- Une « permanence téléphonique » permet de recueillir les appels d'urgence des représentants de la collectivité, des abonnés.

Cette permanence est assurée à l'échelle de la Direction Régionale Nord, par des agents habitués à la gestion de la relation clients.

Ce service sert d'interface entre le client et nos services d'astreintes techniques afin de sécuriser et d'optimiser nos interventions : tout usager est assuré de joindre un agent d'AQUALTER même si nos équipes sont déjà en intervention. ;

- L'« astreinte technique » proprement dite est assurée par un des agents de l'Agence Nord.

L'astreinte technique permet de garantir la continuité et la qualité du service, en assurant les interventions nécessaires sur le terrain : mobilisation de nos partenaires, consultation des télétransmissions, dépannage des stations d'épuration et postes de relevage.

Si l'agent qui intervient n'a pas la compétence « électromécanique » et les habilitations électriques ad hoc, il peut compter sur l'intervention de l'un de ses collègues d'astreinte sur la Direction Régionale. Idem en matière de permis ou CACES pour l'utilisation d'engins de transport et/ou de terrassement pour toute intervention réseau qui ne pourrait être assurée par notre partenaire local.

- Enfin, un « niveau d'astreinte Encadrement » est assuré par les cadres de la société, à l'échelle de la Direction Régionale Nord.

La mission de ce dernier niveau est de mobiliser des moyens humains et matériels supplémentaires en situation de crise, et d'être l'interlocuteur des services de secours (SDISS, Police de l'Eau ou ARS, laboratoires d'analyse, collectivité, ...).

3 INDICATEURS DE PERFORMANCE



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les indicateurs du service de l'assainissement collectif sont au nombre de 19, dont 4 indicateurs descriptifs.

Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis le niveau de la desserte jusqu'à la performance de l'ensemble du système de traitement des eaux usées, en passant par la qualité du service à l'utilisateur.

Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, de la collecte des eaux usées à leur dépollution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

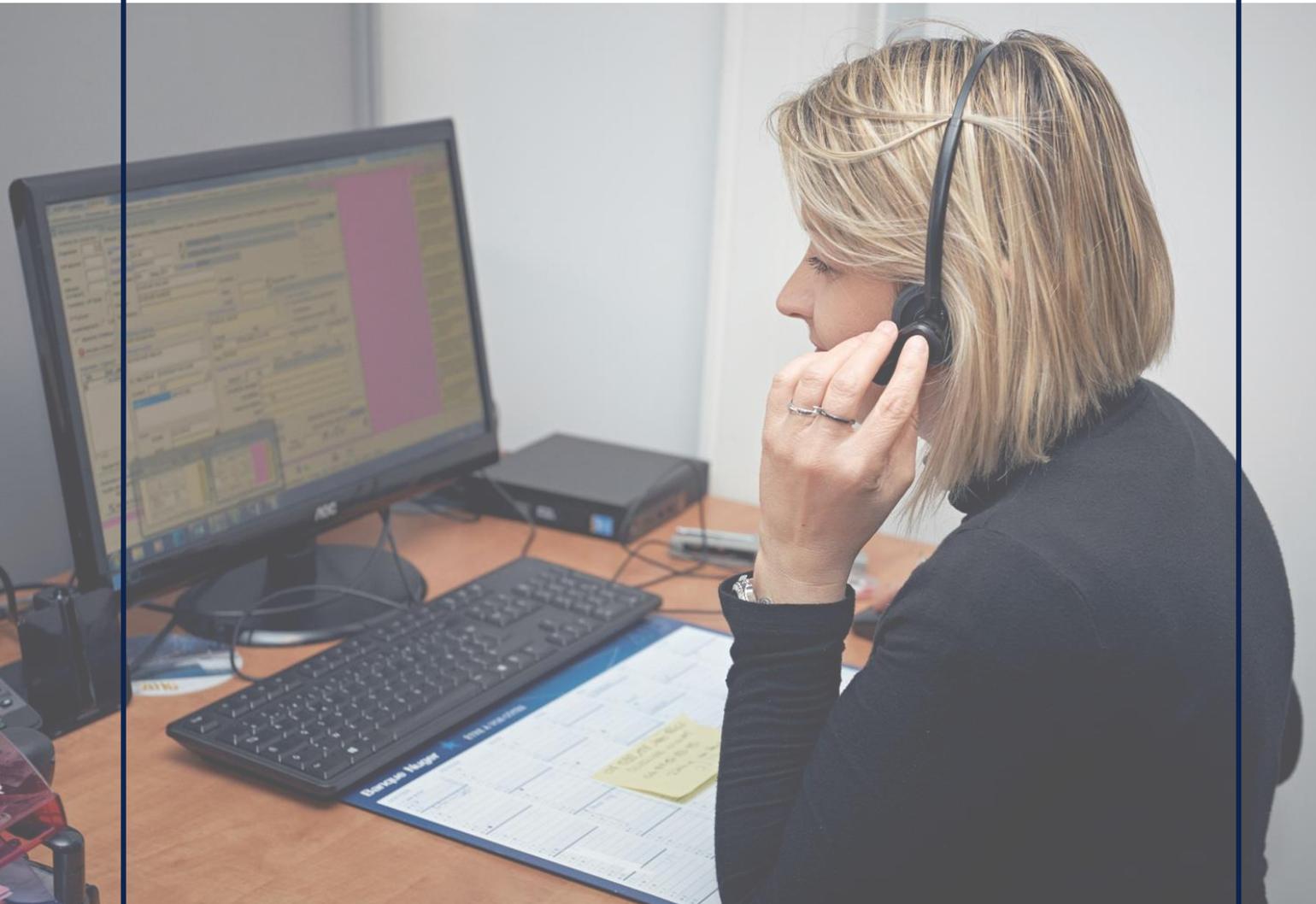
Cf : <https://www.services.eaufrance.fr/indicateurs>

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	SYNTHESE	2022	2023	TENDANCE
	ABONNES			
D201.0	NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	572	773	↗
D204.0	PRIX TTC DU SERVICE AU M3	2.82	2,96	↗
P258.1	TAUX DE RECLAMATIONS	0.0/1000	0.0/1000	→
D201.1	TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES	61.11 %	81%	↗
P251.1	DEBORDEMENTS D'EFFLUENTS CHEZ LES USAGERS	0.0/1000	0.0/1000	→
	RESEAU			
D202.0	NBRE D'AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT D'EFFLUENTS D ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS	2	0	↘
P253.2	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES	Donnée collectivité		
P252.2	POINTS DE CURAGE FREQUENT DU RESEAU	0	0	→
D202.2B	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES	38	38	→
	COLLECTE DES EAUX USEES			
P203.3	CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100 %	100%	→
P255.3	CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL	90	90	→
	EPURATION DES EAUX USEES			
P205.3	CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES EPURATION DU SERVICE AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100 %	100 %	→
P204.3	CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100 %	100 %	→
P254.3	CONFORMITE DES PERFORMANCES DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AU REGARD DES PRESCRIPTIONS DE L'ACTE INDIVIDUEL	100 %	100 %	→
	BOUES			
D203	QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION	1.89	2,94	↗
P206.3	BOUES EVACUEES SELON DES FILIERES CONFORMES	100 %	100%	→
	GESTION FINANCIERE			
P257.0	TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU	2.34	1,80	↘
P207.0	MONTANT DES ACTIONS DE SOLIDARITE	0	0	→
D256.2	DETTE DE LA COLLECTIVITE	Donnée collective		

Voir détail en annexe [7.1](#) du présent document.

4 DONNEES RELATIVES A LA GESTION DES ABONNES



4.1 QUALITE DU SERVICE

Les réclamations écrites (courriers en recommandé ou non, mails, télécopies) sont synthétisées suivants la classification suivante :

- ✗ Réclamations écrites sur le service de l'assainissement : problème d'odeurs, refoulement en domaine privé, obstruction du branchement ou des canalisations, depuis le domaine public, débordement sur chaussée, etc...
- ✗ Réclamations écrites sur les travaux : problème à la suite de travaux sur le réseau, problème de respect de délai d'exécution de travaux, problème de qualité de réalisation des travaux
- ✗ Réclamations écrites sur les relations commerciales : problème lié à la qualité de l'accueil physique ou téléphonique, contestation ou erreur d'assujettissement,

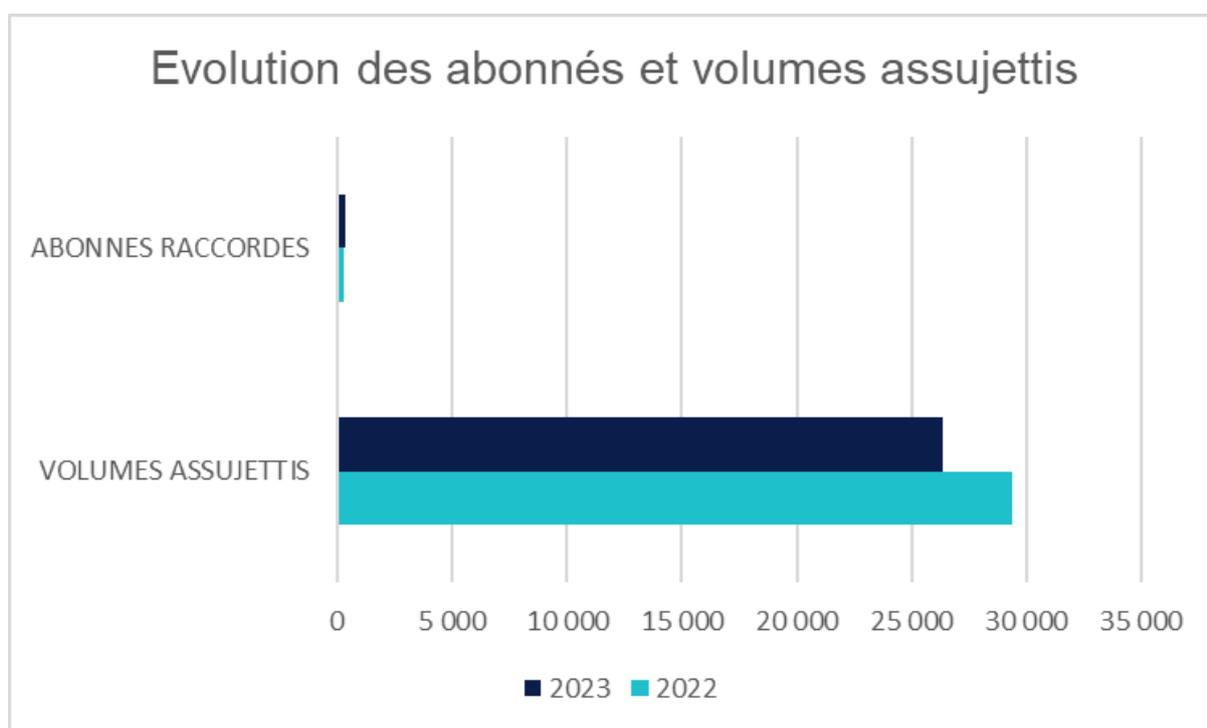
Conformément à l'arrêté du 02/05/2007, ne sont pas considérés comme réclamations les points suivants : les échanges relatifs aux paiements des factures, hors contestation, les échanges relatifs aux demandes de dégrèvements pour fuites après compteurs ; les échanges relatifs à des demandes d'explication sur le prix du Service, les échanges relatifs au service de l'eau potable.

Pour l'année 2023, 0 réclamation écrites reçue pour le service assainissement.

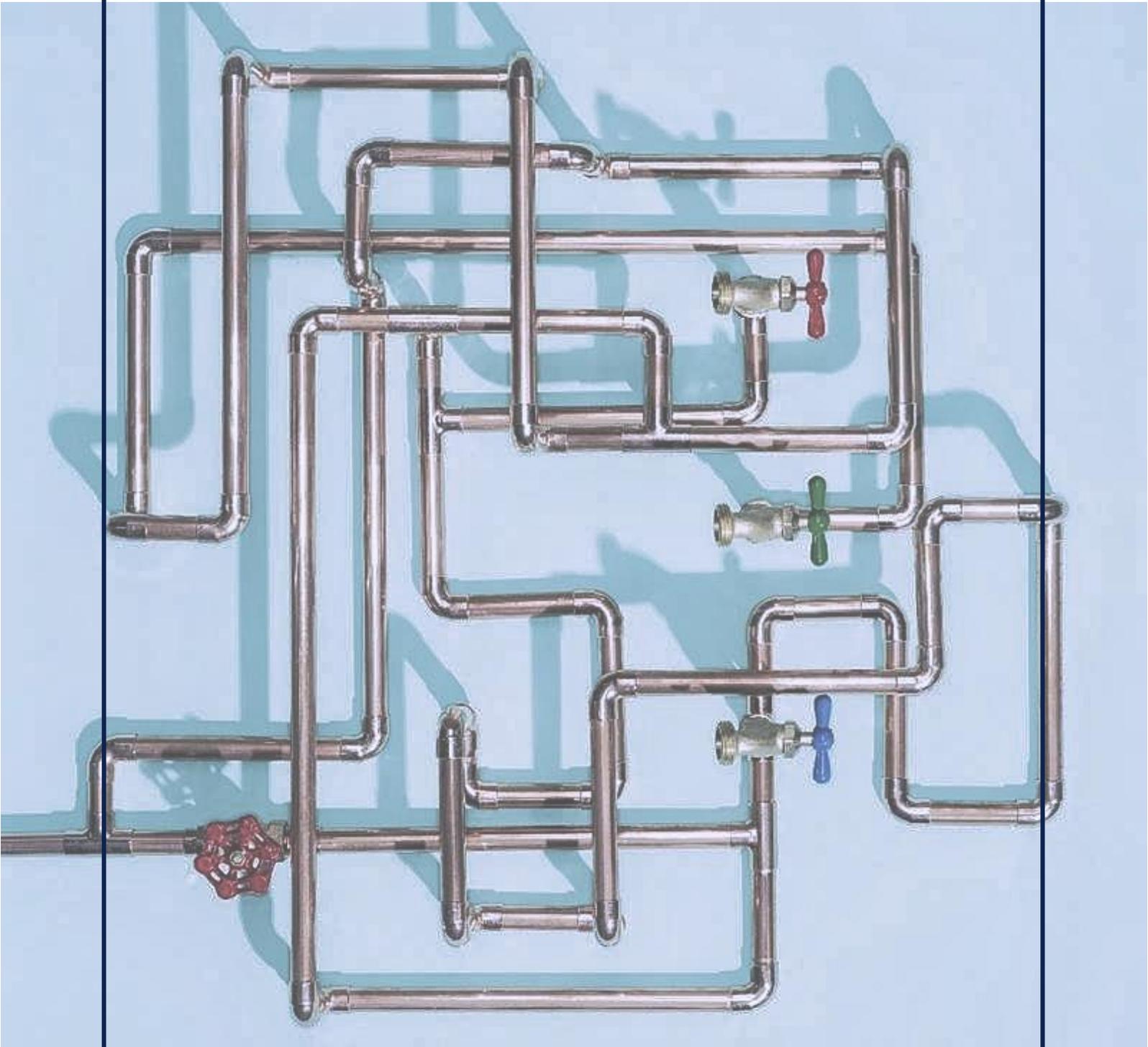
DESIGNATION DES RECLAMATIONS ECRITES	2022	2023
Sur le service des eaux	0	0
Sur les travaux	0	0
Sur les relations commerciales	0	0
TOTAL	0	0
TAUX DE RECLAMATION	0.00 u / 1 000 ab	0 u / 1 000 ab

4.2 CHIFFRES DE LA GESTION CLIENTELE

	2022	2023
VOLUMES ASSUJETTIS	29 417	26 376
ABONNES RACCORDES	284	353
TAUX DE DESSERTE	61.11 %	81%



5 DONNEES TECHNIQUES



5.1 DESCRIPTION DU PATRIMOINE

- SYSTEME DE COLLECTE

⇒ Réseau

Une lise a jour du SIG a eu lieu en 2023 avec une augmentation du linéaire comme suit :

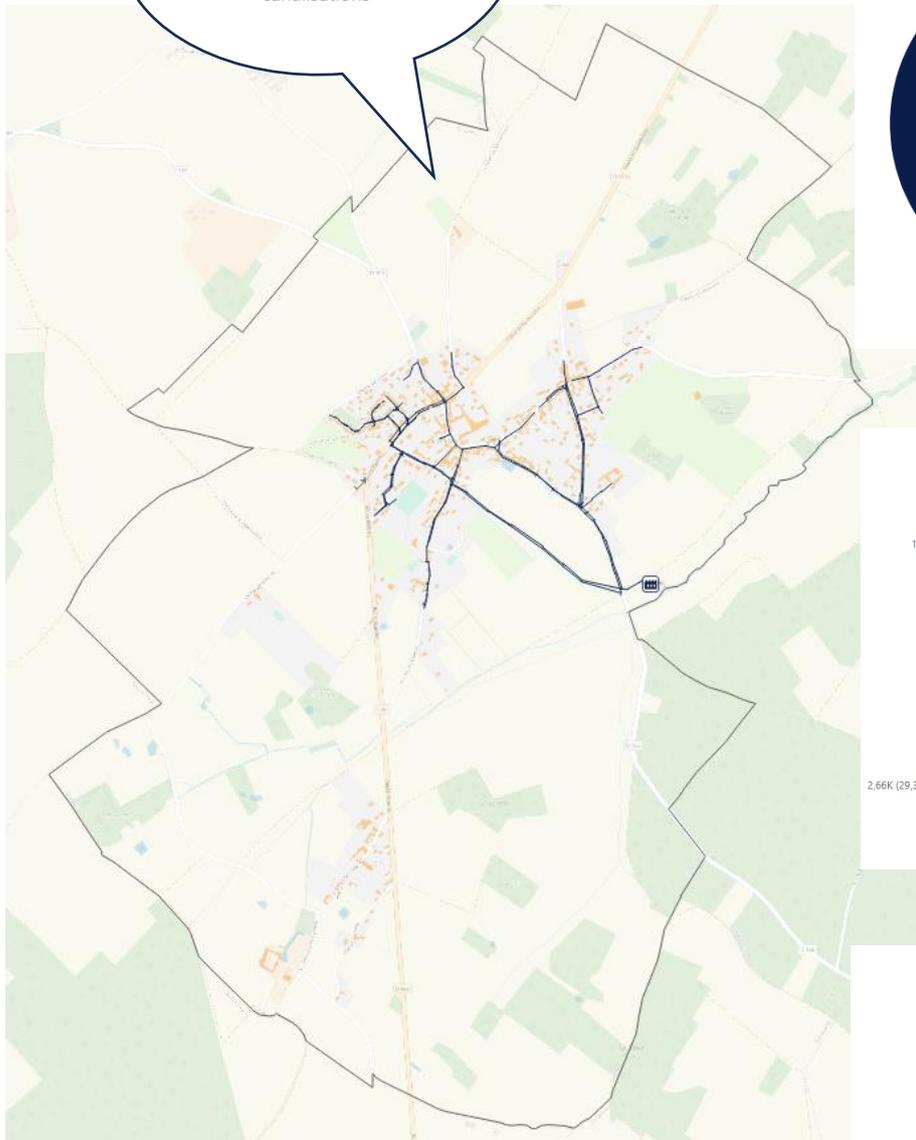
	2022	2023	(+)
LINEAIRE HORS BRANCHEMENT	9 081	9 083	253,26
LINEAIRE BRANCHEMENT		252	
TOTAL	9 081	9 334	

TYPE DE RESEAU	M.L
EAUX PLUVIALES	2 753
EAUX USEES	6 329
TOTAL	9 083

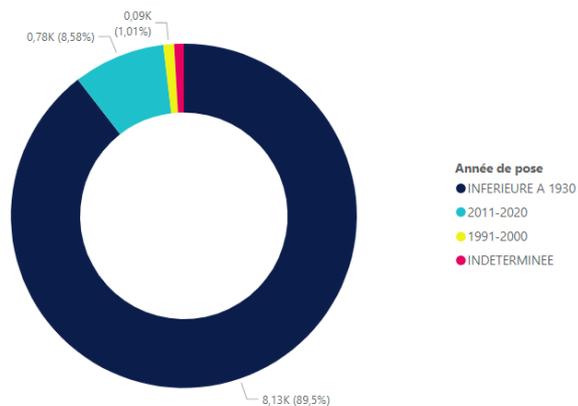
Détail réseau en annexe [7.2](#)

DONNEES TECHNIQUES

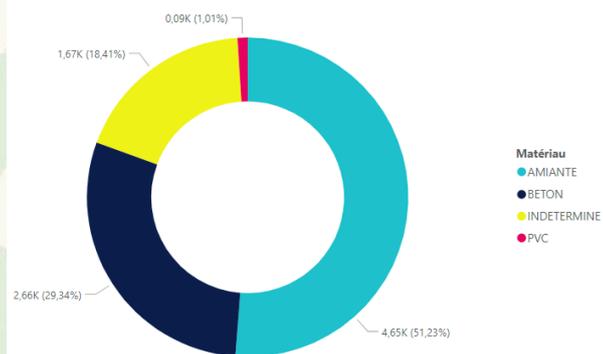
9,08K
Longueur totale des canalisations



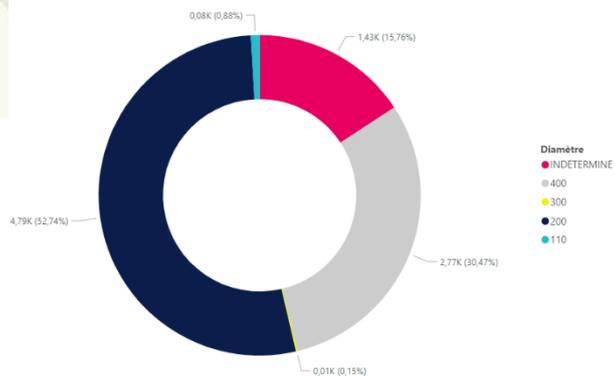
Répartition des canalisations par année de pose



Répartition des canalisations par matériau



Répartition des canalisations par diamètre



DONNEES TECHNIQUES

⇒ Postes de relèvements

NOM D'USAGE DU SITE	COMMUNE	BIEN RETOUR/REPRISE
PR CHEMIN DE LA CURE	ORVILLIERS	BIEN RETOUR
PR CLOS DES ECURIES	ORVILLIERS	BIEN RETOUR
PR RUE POIRIER CLOCHET	ORVILLIERS	BIEN RETOUR



DONNEES TECHNIQUES

- SYSTEME DE TRAITEMENT

STATION D'EPURATION					
Nom d'usage du site	Commune	Année de mise en service	Bien retour/reprise	Capacité nominale (EH)	Débit de référence (m3/j)
STEU	ORVILLIERS	2007	BIEN RETOUR	1 000	150

5.2 MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES ET DU MATERIEL

- SYSTEME DE COLLECTE



Le système de collecte est sensible aux ECPP et aux ECPM.

Les entrées de nappes sont les principales sources d'eaux.

L'année ayant eu une faible pluviométrie et surtout des niveaux de nappe globalement plus bas que les années précédentes, les volumes entrants sont en baisse.

⇒ Enquête de conformité de branchements

COMMUNE	CONTROLE REALISE	NB DE CONFORME	NB DE NON CONFORME
ORVILLIERS	17	11	6
TAUX MOYEN DE CONFORMITE	64,71%		

Le détail se trouve en annexe [7.3](#)

⇒ **Curages de PR**



	janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	juil.	Août	sept.	oct.	nov.	déc.
PR Chemin de la Cure		x				x		x		x		x
PR Clos des Ecuries		x				x		x		x		x
PR rue Poirier Clochet		x				x		x		x		x

Le détail se trouve en annexe [7.6](#)

⇒ **Inspections télévisuelles (ITV)**

ml	OBJECTIF CONTRAT	2023	% CONTRAT
LINEAIRE ITV	600	646	107%

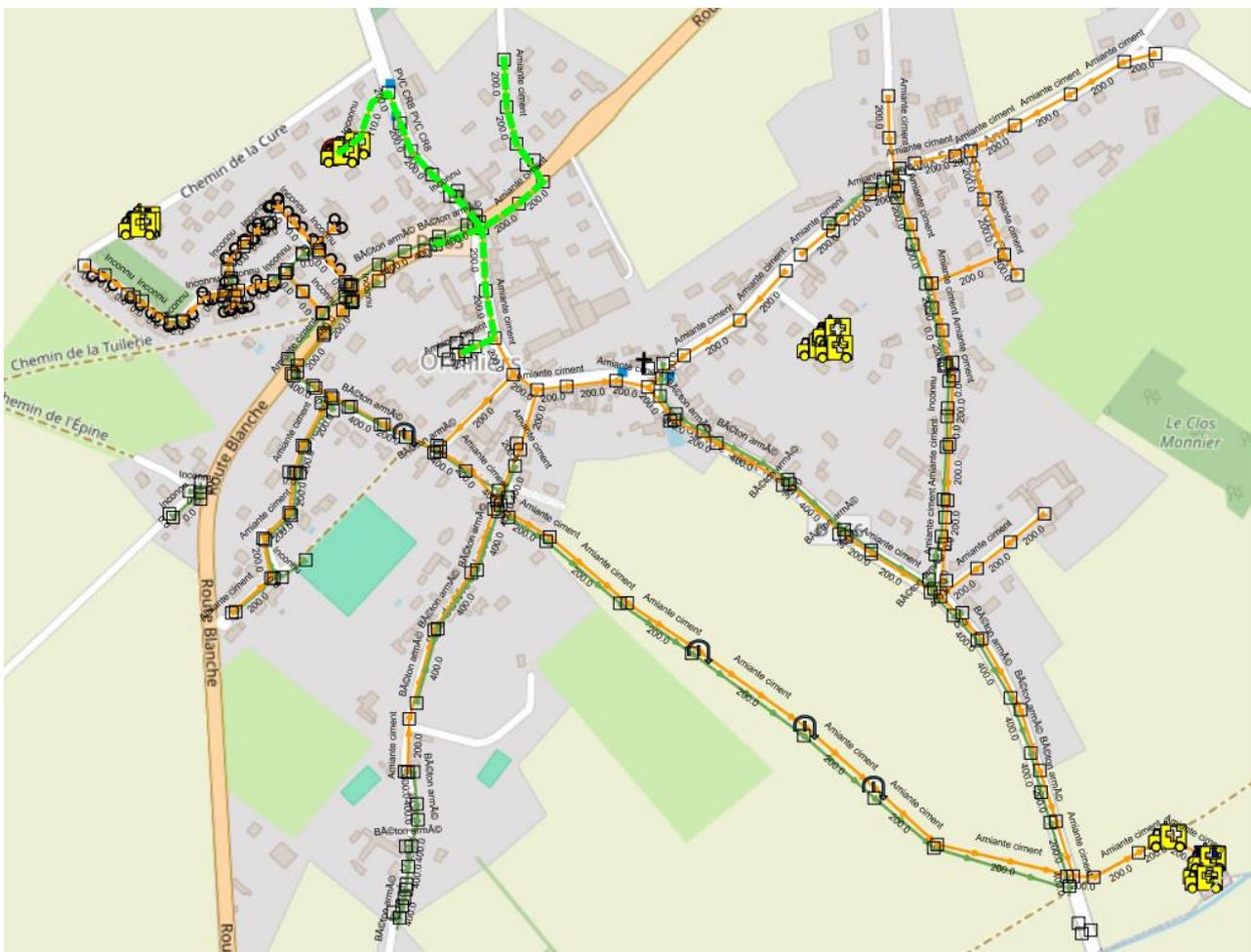
Le détail se trouve en annexe [7.4](#)

DONNEES TECHNIQUES

⇒ Curages préventifs et curatifs

ml	OBJECTIF CONTRAT	2023	% CONTRAT
LINEAIRE CURAGE PREVENTIF	500	767	154%
LINEAIRE CURAGE CURATIF	0	0	/

Le détail se trouve en annexe [7.5](#)



⇒ **Desobstructions**

Sans objet en 2023

Le détail se trouve en annexe [7.7](#)

⇒ **Créations de branchements**

OUVRAGE	ADRESSE	COMMUNE	DATE INTERVENTION
BRANCHEMENT	45 RUE DU PRE SAINT MARTIN	ORVILLIERS	11/01/2023

⇒ **Reajustements de tampons**

OUVRAGE	ADRESSE	COMMUNE	DATE INTERVENTION
TAMPON	1 RUE DES BERGERIE	ORVILLIERS	03/02/2023

⇒ **Contrôle Assainissement Non Domestique (A.N.D)**

Sans objet en 2023

5.3 BILANS ANNUELS



Le bilan annuel a été envoyé le 27/02/2024 aux autorités.

Celui-ci reprend en détail le système d'assainissement de l'année (annexe [7.8](#))

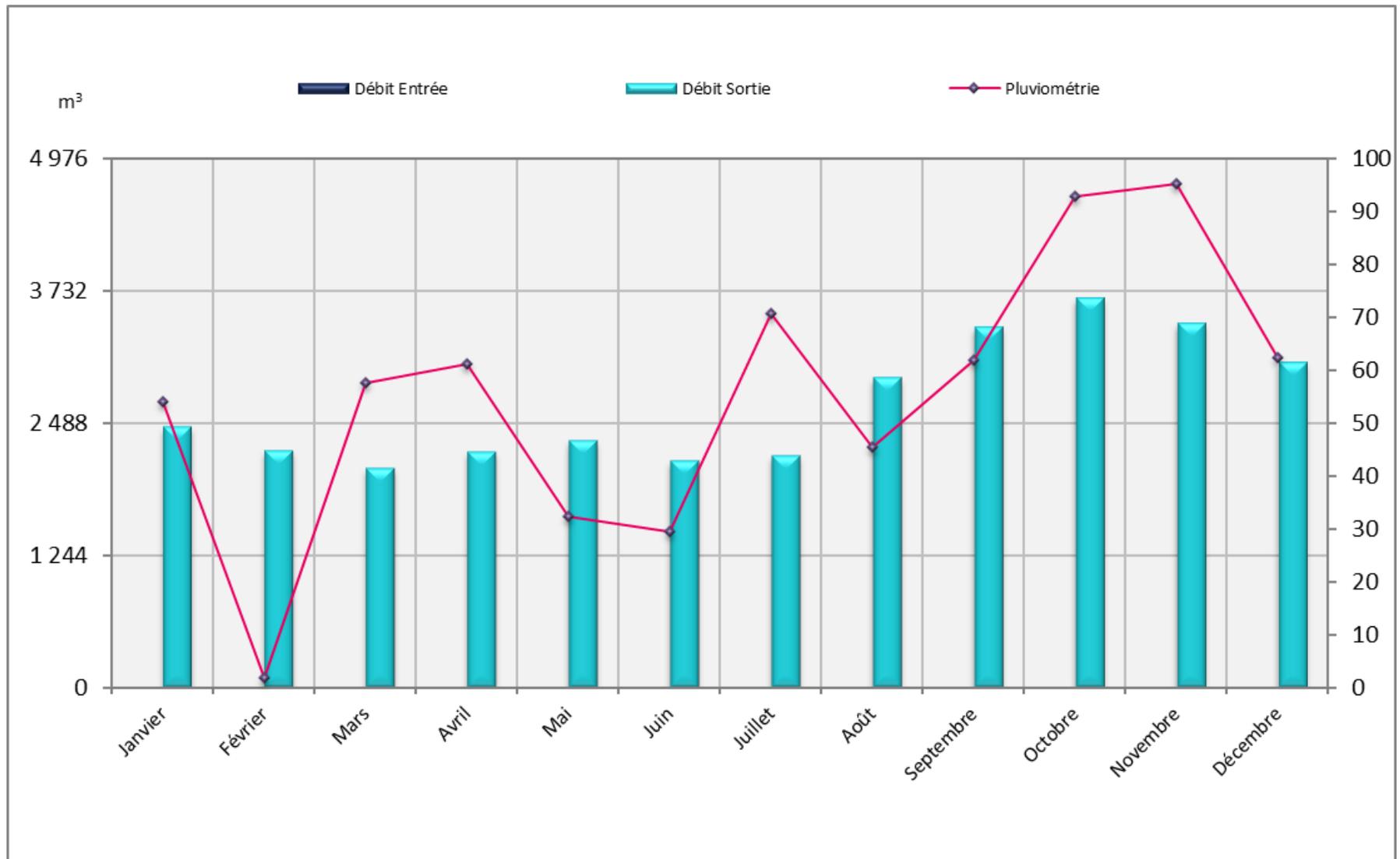
Nous y retrouvons au sommaire :



5.4 VOLUMES DE L'ANNEE

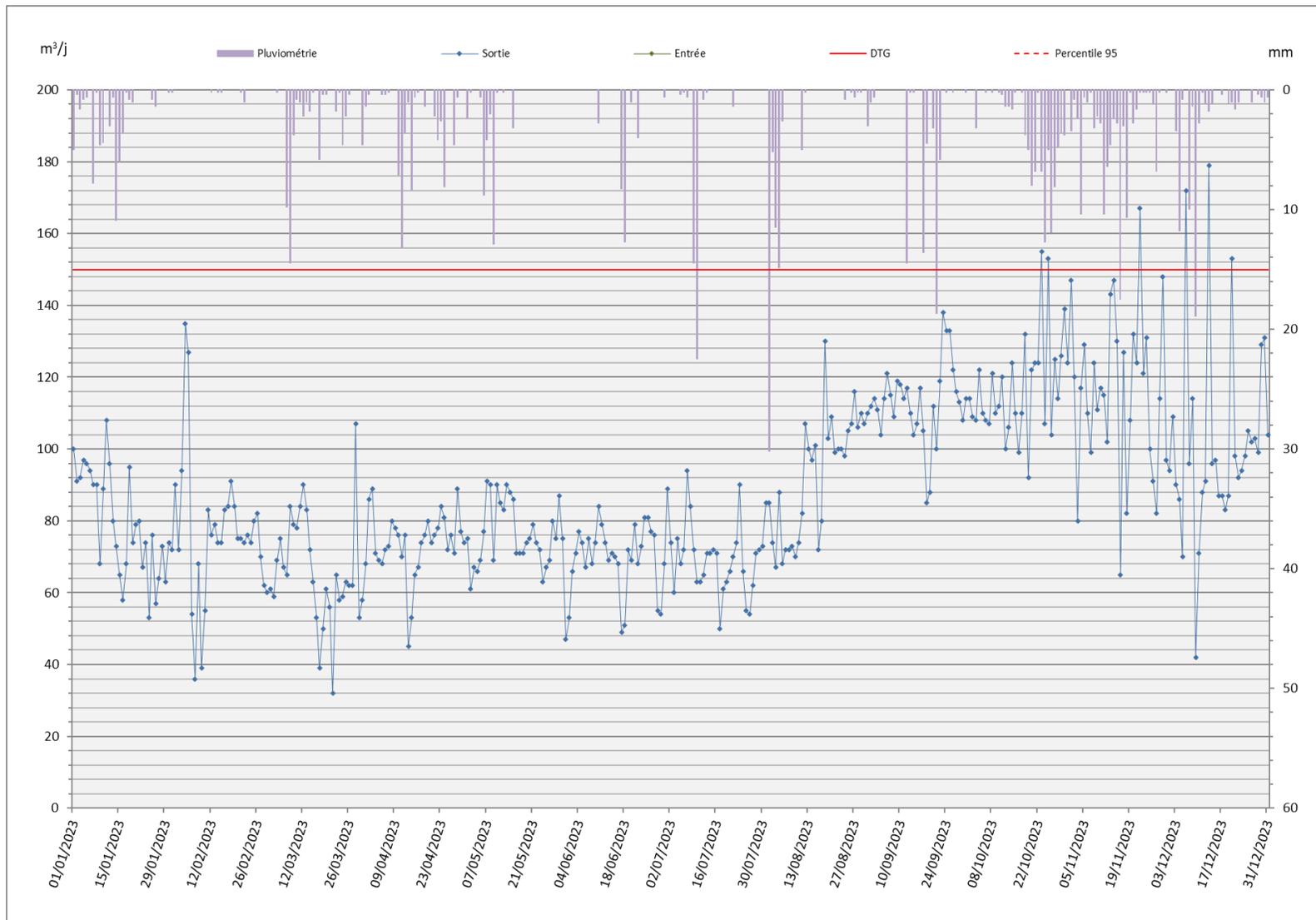
2023	DEBIT ENTREE (A3)	DEBIT SORTIE (A4)	ECART E/S	PLUVIOMETRIE	DEVERSOIR EN-TETE (A2)
	(m ³)	(m ³)	(%)	(mm)	(m ³)
JANVIER		2 456		54	
FEVRIER		2 226		2	
MARS		2 061		58	
AVRIL		2 209		61	
MAI		2 315		32	
JUIN		2 129		29	
JUILLET		2 172		71	
AOUT		2 909		45	
SEPTEMBRE		3 394		62	
OCTOBRE		3 664		93	
NOVEMBRE		3 427		95	
DECEMBRE		3 053		62	
TOTAL		32 015		665	
MOYENNE		2 668		55	
MINI		2 061		2	
MAXI		3 664		95	

DONNEES TECHNIQUES



DONNEES TECHNIQUES

- Volumes introduits dans le système de traitement



DONNEES TECHNIQUES

- Volumes Pluriannuels



DONNEES TECHNIQUES

- Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement et évaluation de la conformité

Ces calculs sont réalisés sur le système de traitement, c'est-à-dire en prenant en compte le déversoir en tête de station :

- La concentration en sortie est calculée à partir de la sortie générale (A4), des by-pass (A5) et du déversoir en tête de station (A2).
- Pour le rendement, l'entrée est calculée à partir de l'entrée station (A3), des apports extérieurs (A7) et du déversoir en tête de station (A2).

		MES		DCO		DBO ₅		NGL		NTK		N-NH ₄	N-NO ₂	N-NO ₃	PT	
		Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mgP/l)
Débit journalier de référence (m ³ /j)		150														
Charge brute de pollution organique (kg DBO ₅ /j)		68,29														
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	2**		2**		2**		2**		2**		2**	2**	2**	2**	
	Nombre de mesures réalisées	2		2		2		2		2		2	2	2	2	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	95,65	10,50	93,80	50,80	98,34	6,20	90,75	10,47	94,09	6,34				70,22	3,91
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	2		2		2		2		2		2	2	2	2	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	95,65	10,50	93,80	50,80	98,34	6,20	90,75	10,47	94,09	6,34				70,22	3,91
	Valeur rédhibitoire (1)		85**		400**		70**									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	50**	-	60**	200	60**	35									
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)	0**		0**		0**										
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0										
Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O										
Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		O														

(1) : ces valeurs sont déterminées par l'arrêté d'autorisation de l'ouvrage ou à défaut par l'arrêté du 22 juin 2007. (2) : le nombre de résultats non conformes aux valeurs limites est égal au nombre de mesures, réalisées dans des conditions normales d'exploitation (*), dont les résultats sont non conformes à la fois à la valeur limite en concentration et en rendement.

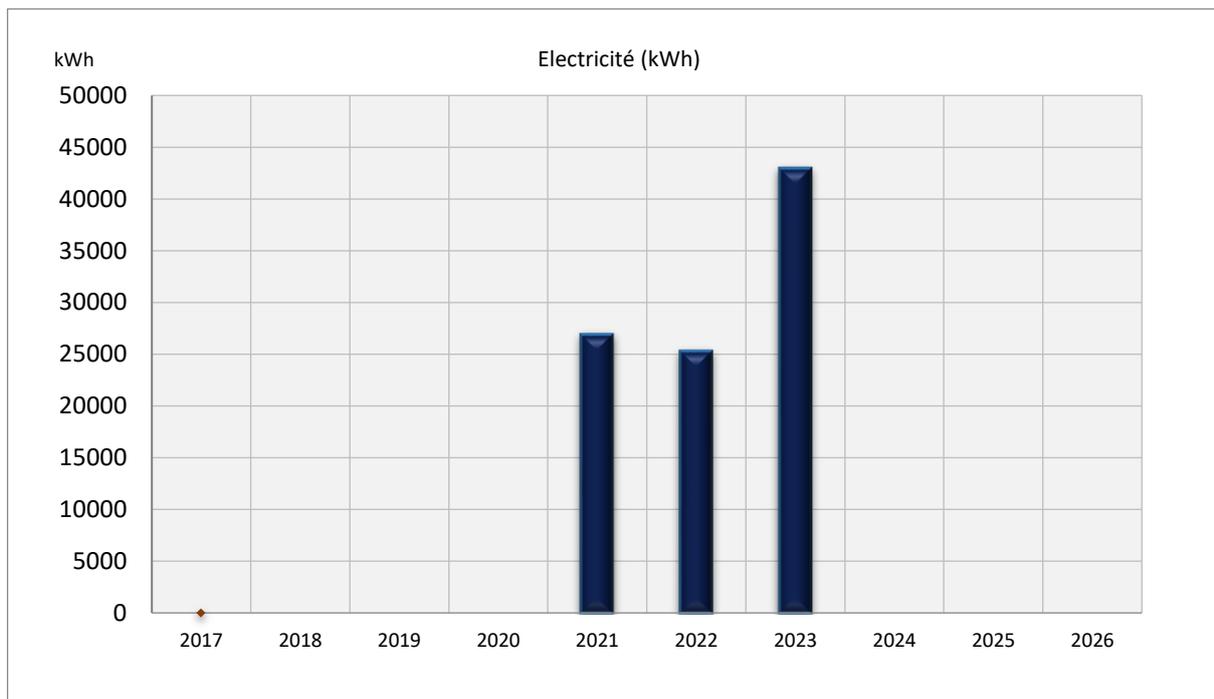
(*) Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art 15 de l'arrêté du 22/06/2007.

** Données issues de l'arrêté Ministériel du 21 Juillet 2015

*

5.5 QUANTITES ENERGIES CONSOMMEES

	CONSOMMATION 2022	CONSOMMATION 2023	VARIATION (%)
ELECTRICITE (KWH)	25 308	42 946	6,70%



5.6 EVOLUTIONS

		2018	2019	2020	2021	2022	2023
VOLUMES ENTREE	TOTAL (m3/an)	28 571	28 226	25 335	28 169	27 981	31 708
VOLUMES TRAITES	TOTAL (m3/an)	28 571	28 226	25 335	28 169	27 981	31 708
VOLUMES DTS	TOTAL (m3/an)	0	0	0	467	0	0
PLUVIOMETRIE	(mm)	677	687	541	653	493	665
CONSOMMATIONS ELECTRIQUES	TOTAL (kwh/an)				26 917	25 308	42 946
PRODUCTIONS DE BOUES	BOUE MS (t/an)						6,457
REACTIFS	FECL3 EAU (kg/an)						
	POLYMERE (kg/an)						
	FECL3 (kg/an)						
	CHAUX (kg/an)						
DECHETS	REFUS (kg/an)						1 000
	SABLE (t/an)						

6 DONNEES FINANCIERES



6.1 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT

CARE en €uros	ANNEE 2022	ANNEE 2023	ECART 2023 / 2022
PRODUITS			
Produits d'exploitation	34 166	61 022	26 856
Produits accessoire	870	2 524	1 654
Total produits	35 036	63 546	28 510
CHARGES			
Charges de personnel	1 497	6 419	4 922
Produits de traitement	0	1	1
Analyses ET contrôle	240	240	0
Energie	436	19 865	19 429
Pièces et fournitures	11 813	-11 275	-23 088
Sous-Traitance	7 490	15 401	7 911
Véhicules et engins	2 557	8 442	5 885
Frais locaux d'exploitation	97	183	86
Poste et télécommunications	147	147	0
Facturation, recouvrement, contentieux	0	1	1
Renouvellement	8 353	10 183	1 830
Cartographie	0	0	0
Assurances	117	114	-3
Impôts, taxe professionnelle	52	54	2
Informatique	194	296	102
Amortissement matériel Aqualter	53	53	-0
Services communs	3 812	3 812	0
Frais généraux	-107	173	280
Total charges	36 751	54 108	17 357
RESULTAT	-1 715	9 438	11 153

6.2 RENOUELEMENTS ET INVESTISSEMENTS

Les états présentés dans cette section permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE »

FOURNISSEURS	EQUIPEMENT	Montants
Bobinage Chartrain	<u>STEU ORVILLIERS</u> : Motoréducteur aérateur	2 933,00 €
KILOUTOU	<u>STEU ORVILLIERS</u> : télescopique pour intervention sur dégrilleur et pont brosse	544,10 €

6.3 ACTUALISATION DES DIFFERENTS COEFFICIENTS DE REVISION DE PRIX

Le contrat prévoit 4 coefficients différents pour l'actualisation des volumes économiques intervenant dans la rémunération ou les charges du délégataire :

K1 : Actualisation de la rémunération de base du délégataire

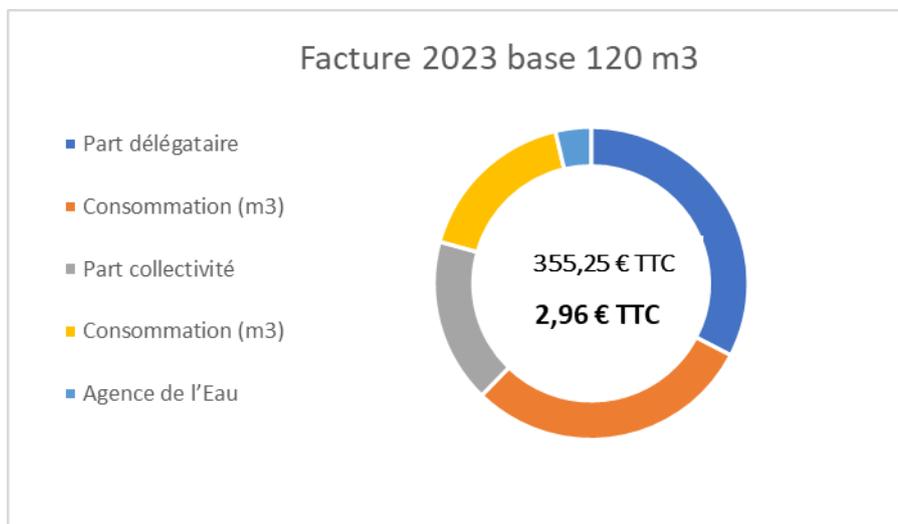
$K1 = 0,15 + 0,17 \times (\text{ICHT-E n/o}) + 0,07 \times (010534769 \text{ n/o}) + 0,35 (\text{FSD2 n/o}) + 0,26 \times (\text{TP10a n/o})$

K2 : Actualisation des prix de Financement de renouvellement

$K2 = 0,15 + 0,85 \times (\text{TP10a n/o})$

	PERIODE D'APPLICATION DU TARIF AQUALTER		
	VALEUR BASE 01/02/2013	VALEUR AU 01/01/2023	VALEUR AU 01/01/2024
ICHT-E	123	124,1	131
TP10a	111,8	125,3	129,9
FSD2	160,1	177,7	173,4
10534769	153,9	138,2	254,4
K1	1	1,121	1,186
K2	1	1,108	1,143

6.4 FACTURE 120M3



Consommation (m3)	Quantité	PU 2023	Total 2023	Quantité	PU 2024	Total 2024	Variation
Part délégataire			182,54			197,55	8,23%
Abonnement semestriel	2	8,408	16,82	2	8,895	17,79	5,79%
Consommation (m ³)	120		165,72	120		179,76	8,47%
Tranche unique	120	1,381	165,72	120	1,498	179,76	8,47%
Part collectivité			103,20			103,20	0,00%
Abonnement semestriel	2	0	0,00	2	0	0,00	0,00%
Consommation (m ³)	120		103,20	120		103,20	0,00%
Tranche unique	120	0,86	103,20	120	0,86	103,20	0,00%
Agence de l'Eau			22,20			22,20	0,00
Modernisation des réseaux	120	0,185	22,20	120	0,185	22,20	0,00%
SOUS-TOTAL HT			307,94			322,95	4,88%
TVA (10%)			30,79			32,30	4,88%
TOTAL TTC			338,73			355,25 € TTC	4,88%
soit un coût moyen /m ³ /an TTC avec abonnement et pour 120 m ³ de			2,82			2,96 € TTC	4,88%
soit un coût moyen /m ³ /an TTC sans abonnement et pour 120 m ³ de			2,67			2,80	4,82%

7 ANNEXES



7.1 DETAILS DES INDICATEURS SISPEA

P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

Valeur de l'indicateur P.202.2B pour 2023 : 37 points

PARTIE A : PLAN DES RESEAU	
Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage), et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement (10 points)	1
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises. La mise à jour est réalisée au moins chaque année (5 points)	1
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX	
Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux (5 points sous conditions)	0
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	75%
Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) (5 points sous conditions)	1
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	99%
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DES GESTION DES RESEAUX	
Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée (10 points)	0
Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. (1 à 5 points sous conditions)	0
Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs) (10 points)	0
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	0
Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) (10 points)	0
L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) (10 points)	0
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite (10 points)	0
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0

ANNEXES

P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

Valeur de l'indicateur P.255.3 pour 2023 : 90 points

A – Eléments communs à tous les types de réseaux	
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...) (20 points)	1
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés) (10 points)	1
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement (20 points sous conditions)	1
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement (30 points)	1
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement (10 points)	0
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur. (10 points)	1
B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs	
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total (10 points sous conditions)	0
C – Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes	
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets de principaux déversoirs d'orage. (10 points sous conditions)	0

ANNEXES

SYNTHESE		2022	2023	TENDANCE
ABONNES				
VP.003	NOMBRE DE RECLAMATIONS ECRITES RECUES PAR AQUALTER	0	0	→
VP.056	NOMBRE D'ABONNES AST DESSERVIS AU 31/12/N	286	283	↙
VP.124	NOMBRE POTENTIEL D ABONNES DE LA ZONE RELEVANT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU 31/12/N	285	286	↗
VP.023	NOMBRE D'INONDATIONS DANS LES LOCAUX DE L'USAGER	0	0	→
VP.175	NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	572	773	↗

RESEAU				
VP.077	LINEAIRE DE RESEAU HORS BRANCHEMENTS	9,081	9,082	↗
VP.199	LINEAIRE DE RESEAU DE COLLECTE UNITAIRE (HORS BRANCHEMENTS)	1 574,55		
VP.200	LINEAIRE DE RESEAU DE COLLECTE SEPARATIF (HORS BRANCHEMENTS)	31 937,74		
VP.141	LINEAIRE DE RESEAU RENOUVELES AU COURS DE L ANNEE (QUEL QUE SOIT LE FINANCEUR)	Donnée collectivité		
VP.140	LINEAIRE DE RESEAU RENOUVELES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES (QUEL QUE SOIT LE FINANCEUR)	Donnée collectivité		
VP.046	NOMBRE DE POINTS NOIRS	0	0	→

EPURATION DES EAUX USEES SI STEU > CAPACITE SUPERIEURE A 2000 EH				
VP.176	CHARGE ENTRANTE EN DBO5	Sans objet		
VP.210	NOMBRE DE BILANS SUR 24H REALISES DANS LE CADRE DE L'AUTOSURVEILLANCE REGLEMENTAIRE CONFORMES	Sans objet		
VP.211	NOMBRE DE BILANS SUR 24H REALISES DANS LE CADRE DE L'AUTOSURVEILLANCE REGLEMENTAIRE	Sans objet		

BOUES				
VP.208	QUANTITE TOTALE DE BOUES EVACUEES	1.89	2,94	↗
VP.209	QUANTITE DE BOUES ADMISES PAR UNE FILIERE CONFORME	SANS OBJET		

ANNEXES

GESTION FINANCIERE				
VP.268	MONTANT RESTANT IMPAYES AU 31/12/N SUR LES FACTURES EMISES AU TITRE DE L ANNEE N-1	1 471.66	1 197,17	↙
VP.185	MONTANT TTC FACTURE (HORS TRAVAUX) AU TITRE DE L ANNEE N-1, AU 31/12/N	Donnée collectivité	66 507,67	
VP.068	VOLUME FACTURE ASSUJETTI	29 147	26 376	↙
VP.119	SOMME DES ABANDONS DE CREANCE ET VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE (TVA EXCLUE)	0	0	→
VP.182	ENCOURS TOTAL DE LA DETTE	Donnée collectivité		
VP.183	EPARGNE BRUTE ANNUELLE	Donnée collectivité		

7.2 DETAILS RESEAU

Matériau	ml
AMIANTE	4 653,50
BETON	2 664,84
INDETERMINE	1 672,20
PVC	92,14
Total	9 082,68

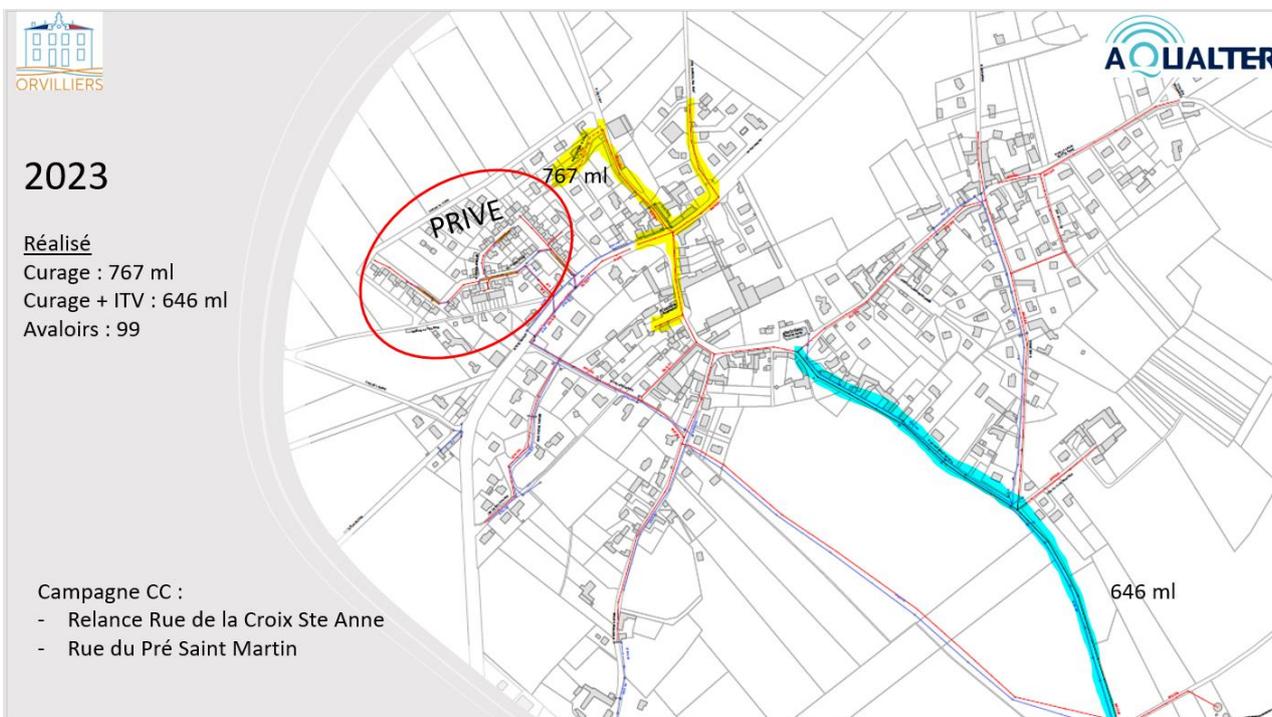
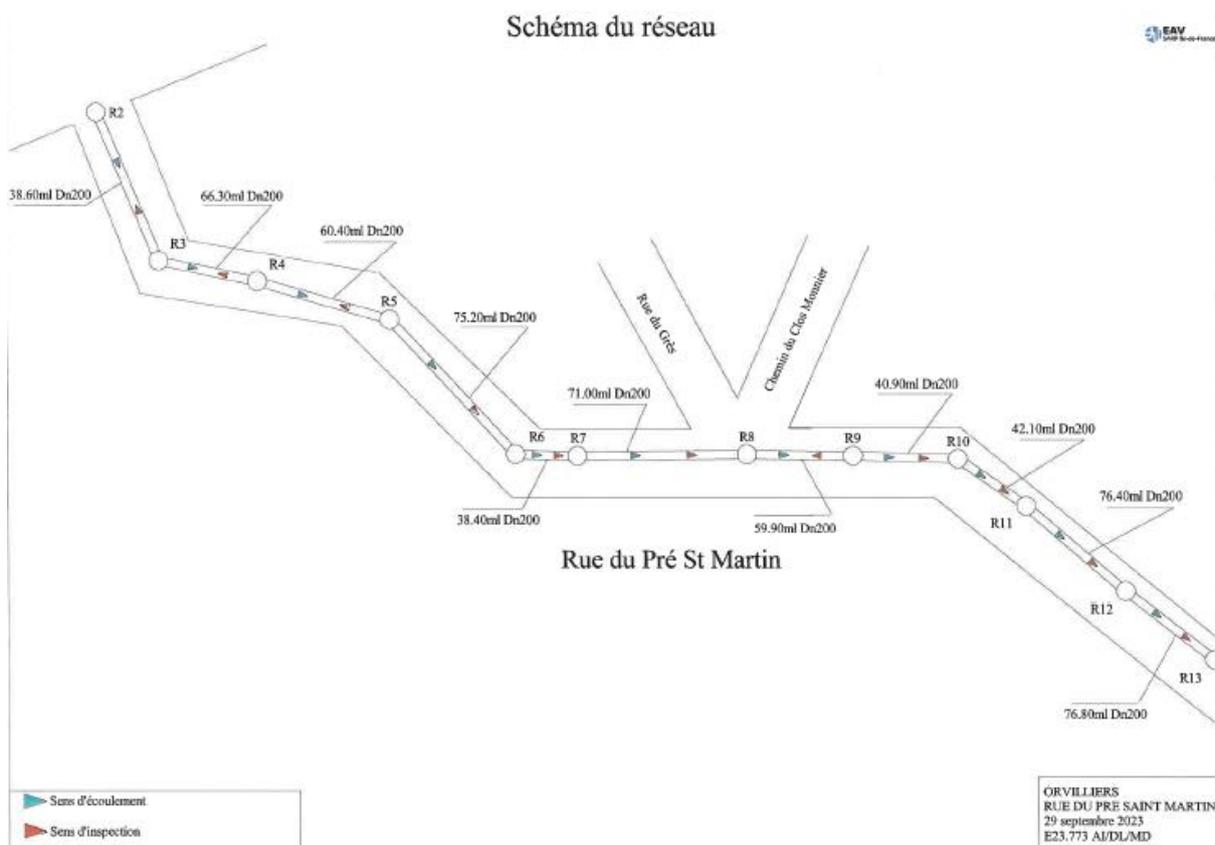
Année de pose	ml
1991-2000	92,14
2011-2020	779,55
INDETERMINEE	81,93
INFERIEURE A 1930	8 129,06
Total	9 082,68

Diamètre	ml
110	79,55
200	4 790,56
300	13,91
400	2 767,11
INDETERMINE	1 431,55
Total	9 082,68

7.3 DETAILS DES CONTROLES DE CONFORMITE

DATE D'INTERVENTION	COMMUNE	ADRESSE	CONFORMITE
ORVILLIERS	04/01/2023	RUE DU PRE ST MARTIN	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	04/01/2023	RUE ORSON WELLES	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	08/02/2023	RUE DU PRÉ ST MARTIN	AVIS AVEC RESERVE
ORVILLIERS	22/02/2023	RUE CROIX SAINT ANNE	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	22/02/2023	RUE DES BERGERIES	AVIS DEFAVORABLE
ORVILLIERS	19/04/2023	RUE ORSON WELLES	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	03/05/2023	ROUTE BLANCHE (Angle de la Route de Civry)	AVIS DEFAVORABLE
ORVILLIERS	03/05/2023	LE CREUX CHEMIN	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	17/05/2023	RUE DU CREUX CHEMIN	AVIS AVEC RESERVE
ORVILLIERS	12/07/2023	CHEMIN DU MOULIN A VENT	AVIS AVEC RESERVE
ORVILLIERS	07/09/2023	RUE ORSON WELLES	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	26/07/2023	CHEMIN DE LA CURE	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	17/07/2023	RUE CROIX SAINT ANNE	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	09/10/2023	ROUTE BLANCHE	AVIS DEFAVORABLE
ORVILLIERS	09/10/2023	RUE ORSON WELLES	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	09/10/2023	RUE ORSON WELLES	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	07/11/2023	RUE CROIX SAINT ANNE	AVIS FAVORABLE
ORVILLIERS	07/11/2023	RUE DU VIEUX LAVOIR	AVIS FAVORABLE

7.4 DETAILS DES ITV



7.5 DETAILS DES CURAGES DES CANALISATIONS

DATE D'INTERVENTION	TYPE PD'INTERVENTION	COMMUNE	ADRESSE	LINEAIRE EN ML.
13/06/2023	CURAGE PREVENTIF	ORVILLIERS	RUE DE CIVRY	243
13/06/2023	CURAGE PREVENTIF	ORVILLIERS	CHEMIN DU MOULIN A VENT	128
13/06/2023	CURAGE PREVENTIF	ORVILLIERS	ROUTE BLANCHE	122
13/06/2023	CURAGE PREVENTIF	ORVILLIERS	RUE DU PRÃ© SAINT MARTIN	146
13/06/2023	CURAGE PREVENTIF	ORVILLIERS	RUE DE CIVRY	128

7.6 DETAILS DES INTERVENTIONS DE CURAGES DES PR

DATE D'INTERVENTION	TYPE D'INTERVENTION	COMMUNE	ADRESSE
04/10/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	STEP
20/02/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	CHEMIN DU CLOS DES ÂCURIÉS
20/02/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	RUE DU POIRIER CLOCHET
20/02/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	CHEMIN DE LA CURE
18/12/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	-
18/04/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	STEP
19/04/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	STEP
20/04/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	
13/06/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	STEU
01/08/2023	POMPAGE OUVRAGE	ORVILLIERS	STEP
13/10/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	CHEMIN DE LA CURE
13/10/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	RUE DU POIRIER CLOCHET
13/10/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	CHEMIN DU CLOS DES ÂCURIÉS
18/12/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	CHEMIN DE LA CURE
18/12/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	RUE DU POIRIER CLOCHET
18/12/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	CHEMIN DU CLOS DES ECURIÉS

ANNEXES

13/06/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	CHEMIN DE LA CURE
13/06/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	RUE DU POIRIER CLOCHET
13/06/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	CHEMIN DU CLOS DES AOCURIES
01/08/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	ECURIES
01/08/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	POIRIER CLOCHET
01/08/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	POIRIER CLOCHET
01/08/2023	POMPAGE POSTE RELEVEMENT	ORVILLIERS	CHEMIN DE LA CURE

7.7 DETAILS DES DESOBSTRUCTIONS

Sans objet pour 2023

DATE D'INTERVENTION	TYPE D'INTERVENTION	COMMUNE	ADRESSE	LINEAIRE EN ml.

BILAN ANNUEL
sur le système d'assainissement
(Système de collecte et système de traitement)
Année 2023

Bilan annuel
Systeme d'Assainissement d'ORVILLIERS

SOMMAIRE

<u>A. INFORMATIONS GENERALES</u>	54
<u>A.1 – Identification et description succincte</u>	54
<u>A.2 – Etudes générales et documents administratifs relatifs au système de collecte</u> ...	55
<u>B. LE SYSTEME DE COLLECTE</u>	56
<u>B.1 – Les raccordements</u>	57
<u>B.1.1 – Les raccordements domestiques :</u>	57
<u>B.1.2 – Les raccordements non domestiques : liste des établissements.</u>	58
<u>B.2 – Les travaux réalisés sur le système de collecte</u>	59
<u>B.3 – Le contrôle et la surveillance du système de collecte</u>	59
<u>B.4 – L’entretien du système de collecte</u>	60
<u>B.4.1 – Récapitulatif des opérations d’entretien :</u>	60
<u>B.4.2 – Quantités et destinations des sous-produits évacués au cours de l’année :</u>	60
<u>B.5 – Bilan des déversements au milieu par le système de collecte</u>	61
<u>B.5.1 – Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte</u>	61
<u>B.5.2 – Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte</u>	61
<u>B.5.3 – Tableau récapitulatif des déversements au milieu par le système de collecte</u>	61
<u>B.6 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d’autosurveillance</u>	62
<u>B.7– Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte</u>	63
<u>C. LE SYSTEME DE TRAITEMENT</u>	64
<u>C.1 – Bilan sur les volumes d’eau</u>	65
<u>C.1.1 – Volume entrant dans le système de traitement</u>	65
<u>C.1.2 – Volumes entrant et sortant de la station de traitement des eaux usées</u>	65
<u>C.1.3 – Evolutions des volumes totaux annuels entrant et sortant</u>	65
<u>C.2 – Bilan sur la pollution traitée et rejetée</u>	67
<u>C.2.1 – Evolutions des charges entrantes totales annuelles :</u>	67
<u>C.2.2 – La pollution entrant dans le système de traitement :</u>	70
<u>C.2.3 – La pollution déversée en tête de station :</u>	73
<u>C.2.4 – La pollution sortant du système de traitement</u>	73
<u>C.2.5 – Le calcul des rendements :</u>	73
<u>C.3 – Bilan sur les boues, les autres sous-produits</u>	77
<u>et les apports extérieurs</u>	77
<u>C.3.1 – Les boues :</u>	77
<u>C.3.2 – Les autres sous-produits :</u>	78
<u>C.3.2 – Les apports extérieurs sur la (ou les) file(s) EAU :</u>	79
<u>C.4 – Bilan de la consommation d’énergie et de réactifs</u>	80
<u>C.4.1 – Quantités d’énergie consommée au cours de l’année :</u>	80
<u>C.4.2 – Quantités de réactifs consommés au cours de l’année :</u>	80
<u>C.4.3 – Eau potable consommée au cours de l’année :</u>	80
<u>C.5 – Les faits marquants sur le système de traitement, y compris les faits relatifs à l’autosurveillance</u>	81
<u>C.5.1 – Liste des faits marquants sur le système de traitement :</u>	81
<u>C.5.2 – Déversements dans le milieu consécutifs aux faits marquants sur le système de traitement :</u>	82
<u>C.6 – Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement et évaluation de la conformité</u>	83
<u>C.7 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d’autosurveillance</u>	84
<u>C.7.1 - Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d’autosurveillance :</u>	84

ANNEXES

<u>C7.1.1 - Planning prévisionnel de vérifications des équipements de mesure et matériel de laboratoire :</u>	84
<u>C.7.2 - Résultats des opérations de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance :</u>	84
<u>C.7.2.1 - Suivi des vérifications internes des équipements de mesure :</u>	84
<u>C.8 – Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement</u>	86

INFORMATIONS GENERALES

A.1 – Identification et description succincte

Agglomération d'assainissement		Code Sandre : 030000178474		
Nom :	ORVILLIERS			
Taille en EH (= CBPO) :	1 138			
Système de collecte		Code Sandre : 037847401SCL		
Nom :	ORVILLIERS			
Type(s) de réseau :	<input type="checkbox"/> Unitaire <input checked="" type="checkbox"/> Séparatif 0 % Unitaire 100 % Séparatif			
Industries raccordées :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
Exploitant :	AQUALTER			
Personne à contacter :	C. TADIER / c.tadier@aqualter.com / 06.22.85.09.62			
Station de traitement des eaux usées		Code Sandre : 037847401000		
Nom :	Station de Traitement des Eaux Usées d'ORVILLIERS			
Lieu d'implantation :	Rue du Pré Saint-Martin / 78910 ORVILLIERS			
Date de mise en eau :	31/12/2007			
Maître d'ouvrage :	Mairie d'ORVILLIERS			
Capacité nominale :	Organique kg/jour de DBO ₅	Hydraulique m ³ /jour	Q pointe m ³ /heure	Equivalent habitants
	60	150	-	1 000
Temps sec	-	-	-	
Temps pluie	-	-	-	
Débit de référence :	150 m ³ /j (= Percentile 95)			
Charge entrante : (année 2023)	En kg/j DBO ₅ :	68,29	En EH :	1 137
File EAU :	Type de traitement :	Aération prolongée		
	Filières de traitement :	Boues Activées – Aération prolongée		
File BOUE :	Type de traitement :	Silo à boues		
	Filières de traitement :	Station d'épuration Boissy-sans-Avoir		
Exploitant :	AQUALTER			
Personne à contacter :	J. PELLERAY / j.pelleray@aqualter.com / 06.27.43.22.06			
Milieu récepteur		Code Sandre : -		
Nom :	La flexanville			
Masse d'eau :	FRHR233-H3074000			
Type :	<input checked="" type="checkbox"/> Rejet superficiel			
	<input type="checkbox"/> Rejet souterrain			
Débit d'étiage :				

A.2 – Etudes générales et documents administratifs relatifs au système de collecte

Communes	Année du dernier schéma directeur d'assainissement	Année de la dernière étude diagnostic	Date du zonage Eaux Usées (EU)	Date du zonage Eaux Pluviales (EP)	Date d'annexion du zonage EU et EP au PLU

Pour les communes ayant connu une évolution de ces études générales au cours de l'année de ce bilan, des précisions seront apportées, par exemple :

Commune : *Nom de la commune*

- ❖ Schéma directeur d'assainissement : *Année XXXXX*
 - ⇒ *Donner les principales lignes directrices issues du schéma.*
- ❖ Etude diagnostic : *Année XXXXX*
 - Conclusions de l'étude diagnostic :
 - ⇒ *Reprendre les conclusions de l'étude diagnostic (quantification des eaux parasites, fréquence des déversements, hiérarchisation des points de déversements, mauvais branchements...).*
 - Echancier des travaux préconisés dans l'étude diagnostic :
 - ⇒ *Reprendre dans le tableau ci-dessous l'échéancier des travaux préconisés dans l'étude diagnostic.*

Nature des travaux à réaliser	année de réalisation prévue	durée des travaux	Niveau d'avancement (1)	Précisions (si travaux repoussés ou annulés)

(1) Niveau d'avancement : *réalisés, en cours, repoussés, annulés*

- ❖ Zonage Eaux usées (délimitation des zones relevant de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif) : *date XXXX*
Nota bene : ce zonage est obligatoire¹.
- ❖ Zonage Eaux Pluviales (délimitation des zones pour lutter contre le ruissellement et la pollution induite) :
Nota bene : ce zonage est obligatoire².
 - ⇒ *Préciser si les conclusions du zonage Eaux pluviales ont été intégrées dans le P.L.U.*
 - ⇒ *Préciser la date du P.L.U.*

¹ Article L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales

² Idem.

LE SYSTEME DE COLLECTE

B.1 – Les raccordements

B.1.1 – Les raccordements domestiques :

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Code INSEE	(A) Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total de branchements	(B) Population raccordée	Taux de raccordement (B)/(A)
ORVILLIERS	78 474	954	-	286	773	81%
Total						

Données issues des statistiques INSEE, population en vigueur au 1er janvier 2024 sur la base du recensement 2023.

Nombre total de branchements raccordés.

Branchements raccordables non raccordés.

ANNEXES

B.1.2 – Les raccordements non domestiques : liste des établissements.

Nom de l'établissement	Commune	Activités	Modalité de raccordement (1)	Paramètres réglementés par l'autorisation de déversement (2)	Concentration, charges et volumes autorisés (DCO et autres paramètres représentatifs de l'activité)	Autosurveillance des rejets	Date de signature et durée de validité
Le Relais du Clair de Lune	ORVILLIER S	Restaurant	<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto. <input type="checkbox"/> conv.	<input type="checkbox"/> macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
La Mare aux Clercs	ORVILLIER S	Restaurant	<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto. <input type="checkbox"/> conv.	<input type="checkbox"/> macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto. <input type="checkbox"/> conv.	<input type="checkbox"/> macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto. <input type="checkbox"/> conv.	<input type="checkbox"/> macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto. <input type="checkbox"/> conv.	<input type="checkbox"/> macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto. <input type="checkbox"/> conv.	<input type="checkbox"/> macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
			<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto. <input type="checkbox"/> conv.	<input type="checkbox"/> macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

- (1) « néant » : Aucune autorisation n'a été accordée.
 « auto. » : Autorisation de rejet accordée par le maître d'ouvrage.
 « conv » : Convention de déversement signée.

- (2) « micropolluant » : substance active minérale ou organique présente dans le milieu à des concentrations faibles (de l'ordre du µg/l) et susceptible d'être toxique, persistante et bioaccumulable.
 « macropolluant » : DBO5, DCO, MES, NGL, NTK, N-NH4, N-NO2, N-NO3, PT.

B.2 – Les travaux réalisés sur le système de collecte

Attente retour Collectivité

B.3 – Le contrôle et la surveillance du système de collecte**Contrôles de conformité**

Commune	Contrôle réalisé	Nb de conforme	Nb de non conforme
ORVILLIERS	17	11	6
TOTAL	17	11	6
TAUX MOYEN DE CONFORMITE / VERIFICATION %		64,71%	

Inspections télévisuelles

Commune	Linéaire (ml)
ORVILLIERS	646
TOTAL	646

B.4 – L'entretien du système de collecte

B.4.1 – Récapitulatif des opérations d'entretien :

Opérations de curages des réseaux

Curage préventif

Commune	Linéaire (ml)
ORVILLIERS	767
TOTAL	767

Opérations de curages des Postes de Relevage

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
PR Chemin de la Cure		×				×		×		×		×
PR Clos des Ecuries		×				×		×		×		×
PR rue Poirier Clochet		×				×		×		×		×

B.4.2 – Quantités et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année :

Sous-produits évacués	Quantité brute en masse ou volume (préciser l'unité)	Destination(s) <i>En cas de destinations multiples, indiquer la répartition entre les destinations.</i>
Refus de dégrillage		
Sables		
Huiles / Graisses		
Matières de curage		

B.5 – Bilan des déversements au milieu par le système de collecte

B.5.1 – Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

B.5.2 – Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

B.5.3 – Tableau récapitulatif des déversements au milieu par le système de collecte

Répartition des déversements	Déversements de temps sec				Déversements de temps de pluie			
	Nbre jours	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	Nbre jours	Volume (m ³)	MES (kg)	DCO (kg)
Totaux								

B.6 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

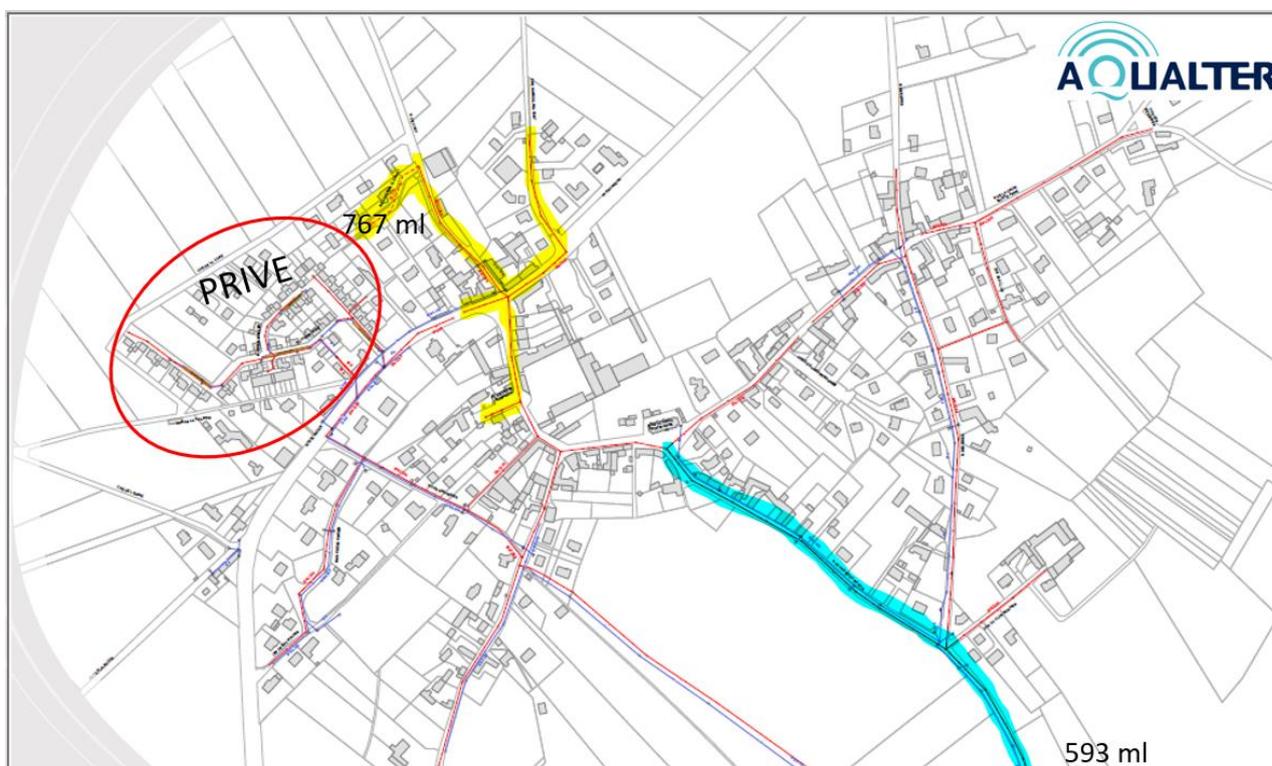
B.7– Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte

. Points forts :

L'analyse des débits traités sur la STEU permet d'observer que le réseau de collecte est très légèrement impacté lors d'évènements pluvieux significatifs. En effet, il y a une très faible corrélation entre les volumes arrivant à la station et la pluviométrie.

. Points faibles :

Les ITV réalisées durant l'année ont mis en avant quelques anomalies, majoritairement au niveau des anneaux d'étanchéité. Cela laisse à penser que des infiltrations peuvent avoir lieu sur tout ou partie des tronçons inspectés.

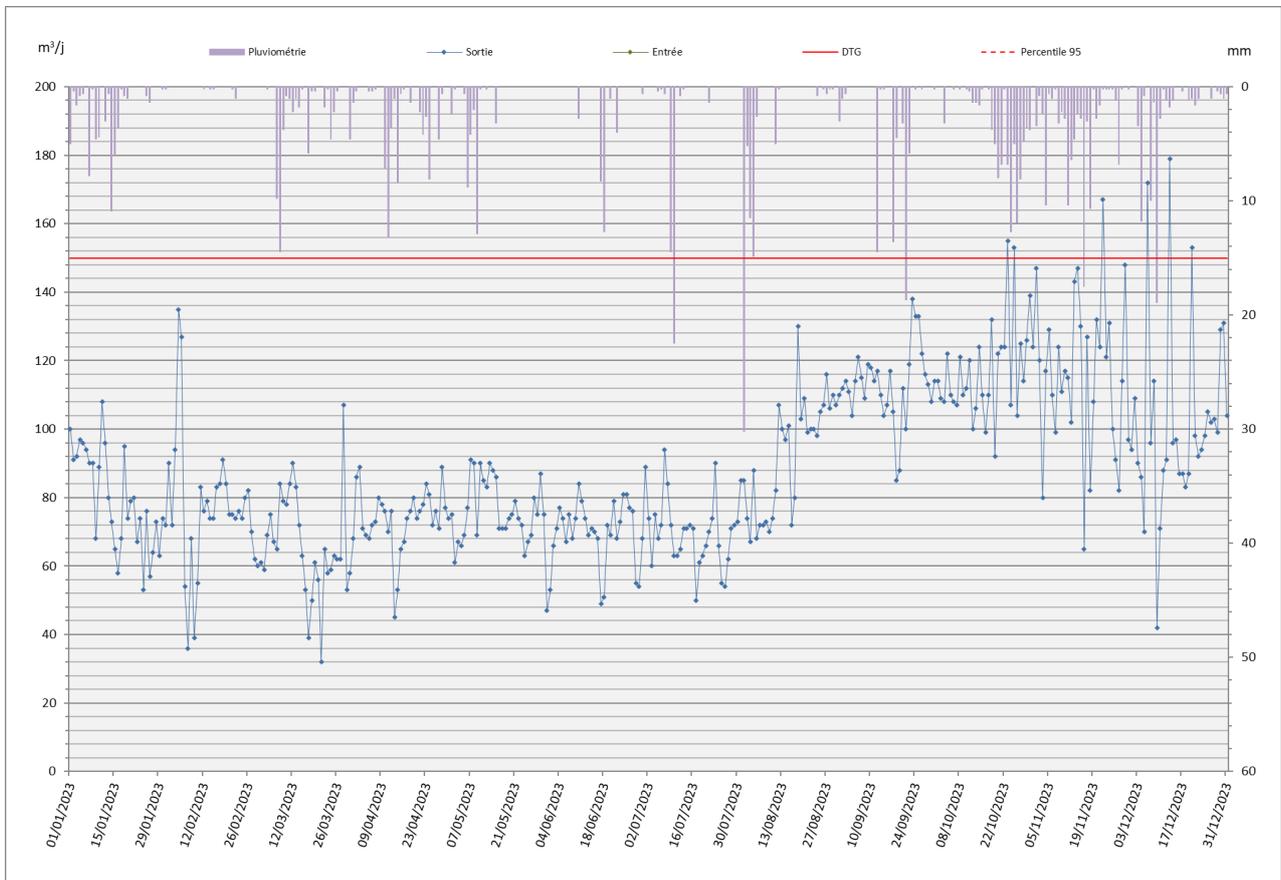


LE SYSTEME DE TRAITEMENT

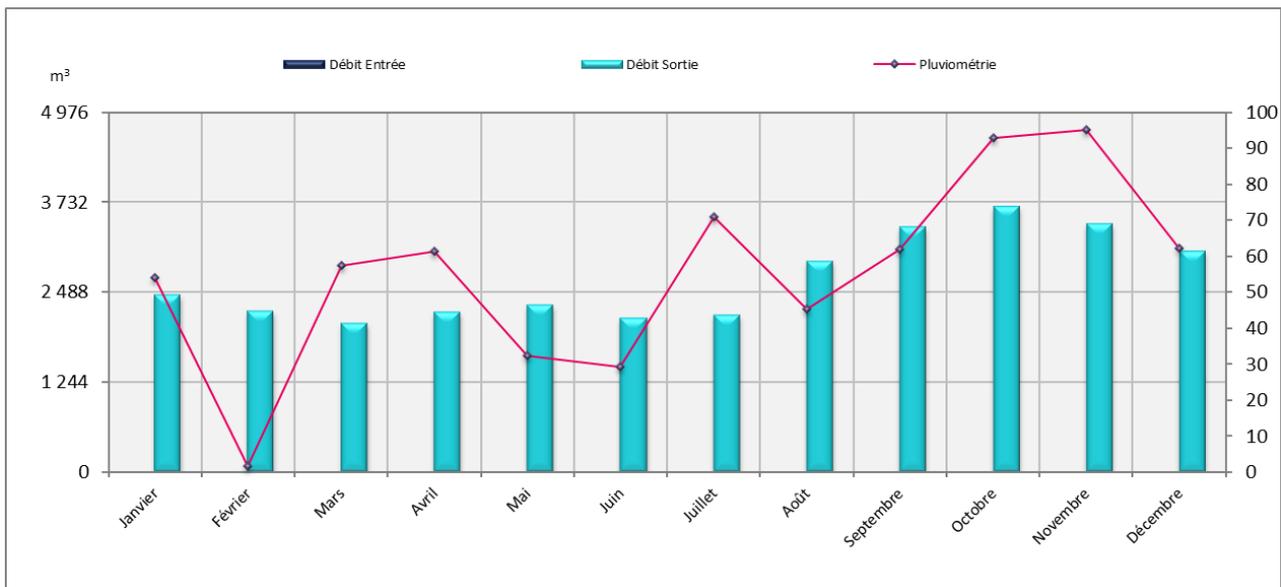
C.1 – Bilan sur les volumes d'eau

C.1.1 – Volume entrant dans le système de traitement

C.1.2 – Volumes entrant et sortant de la station de traitement des eaux usées

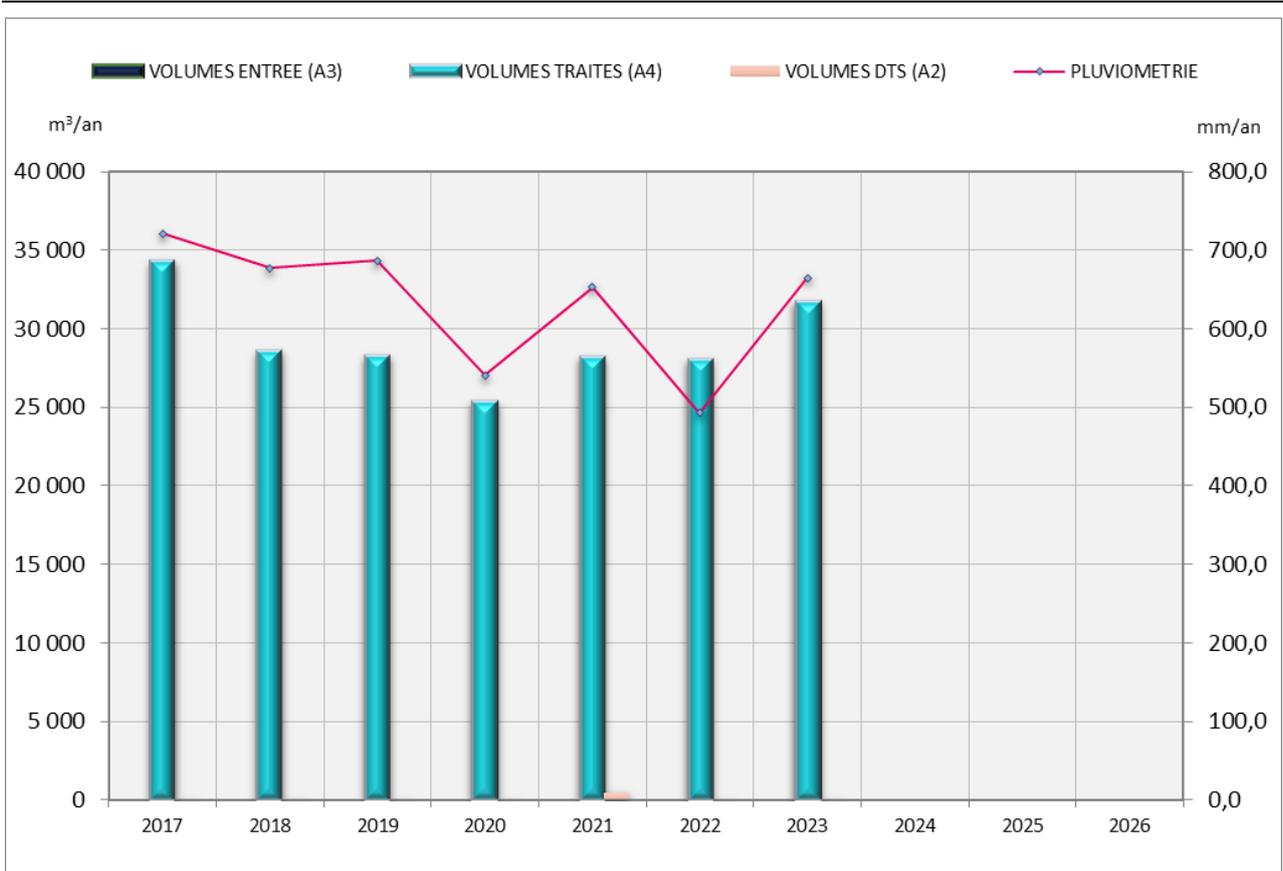


DTG : 150 m³/j
 Percentile 95 : 150 m³/j



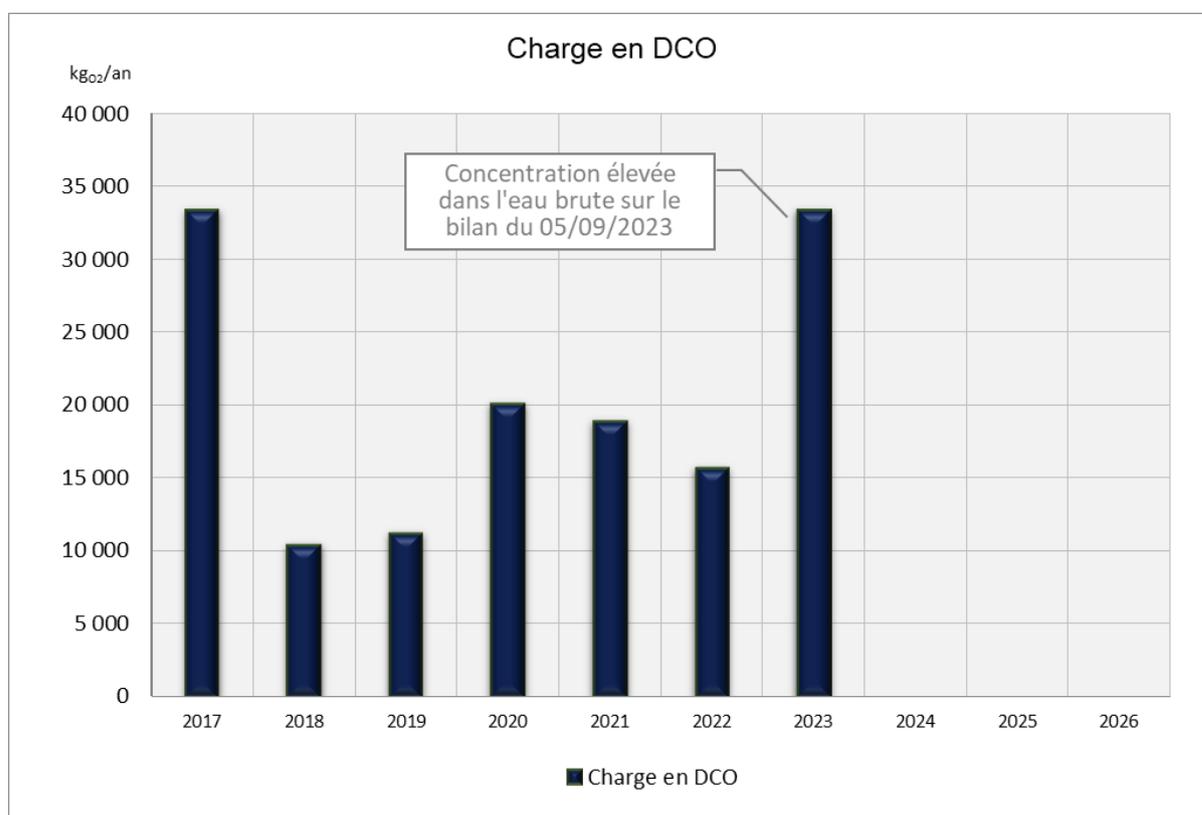
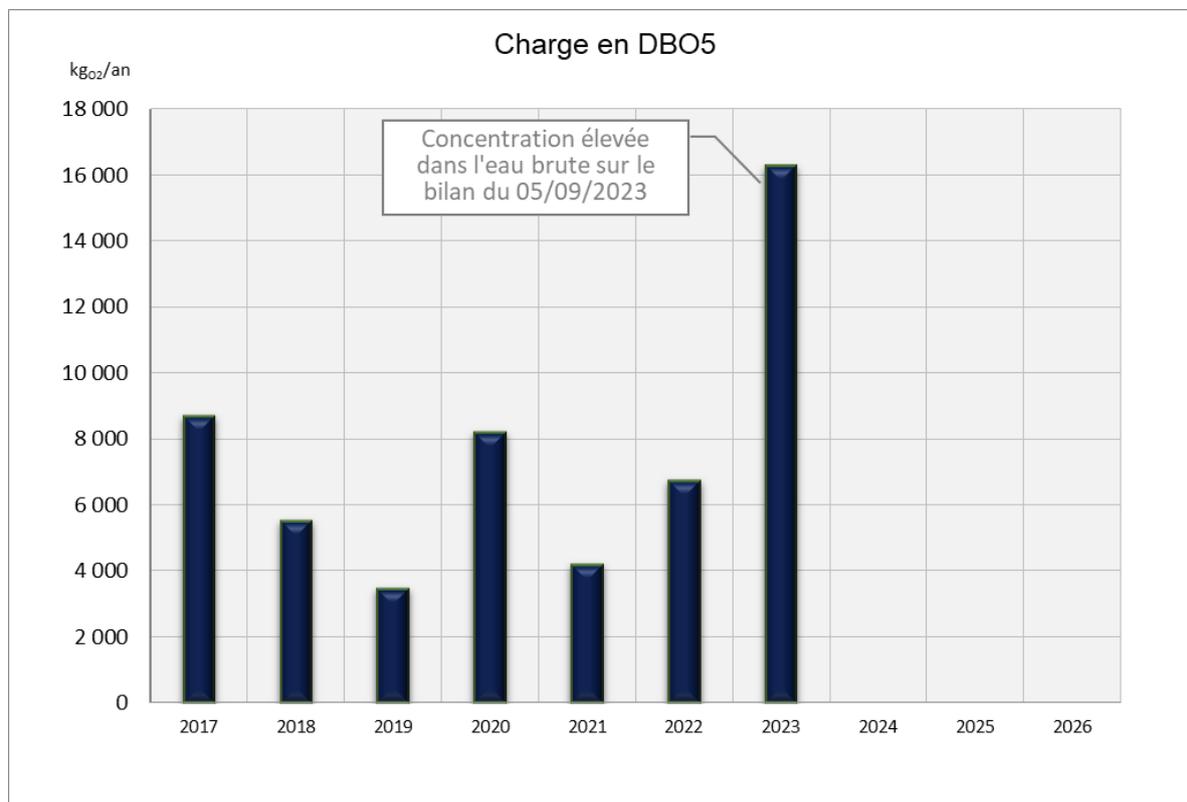
C.1.3 – Evolutions des volumes totaux annuels entrant et sortant

ANNEXES

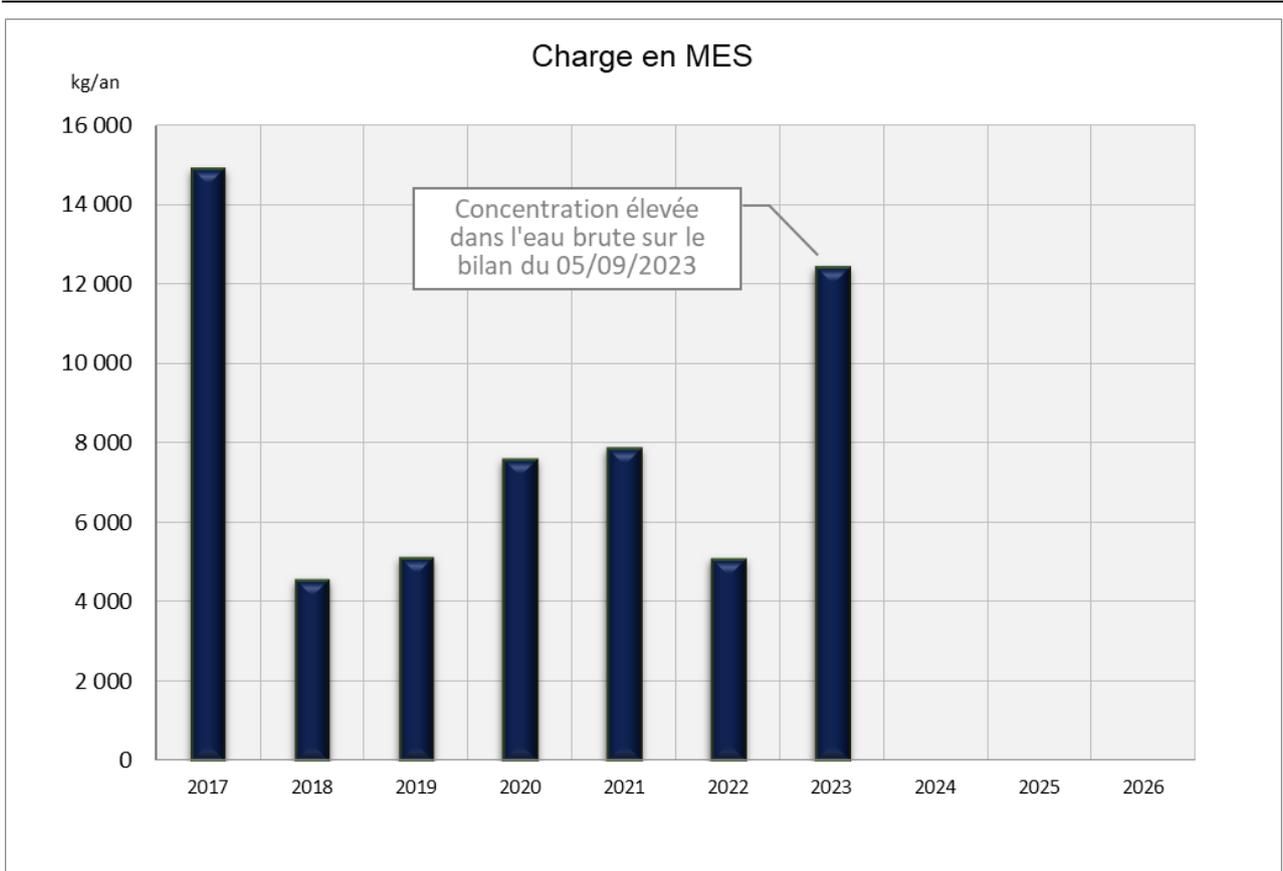


C.2 – Bilan sur la pollution traitée et rejetée

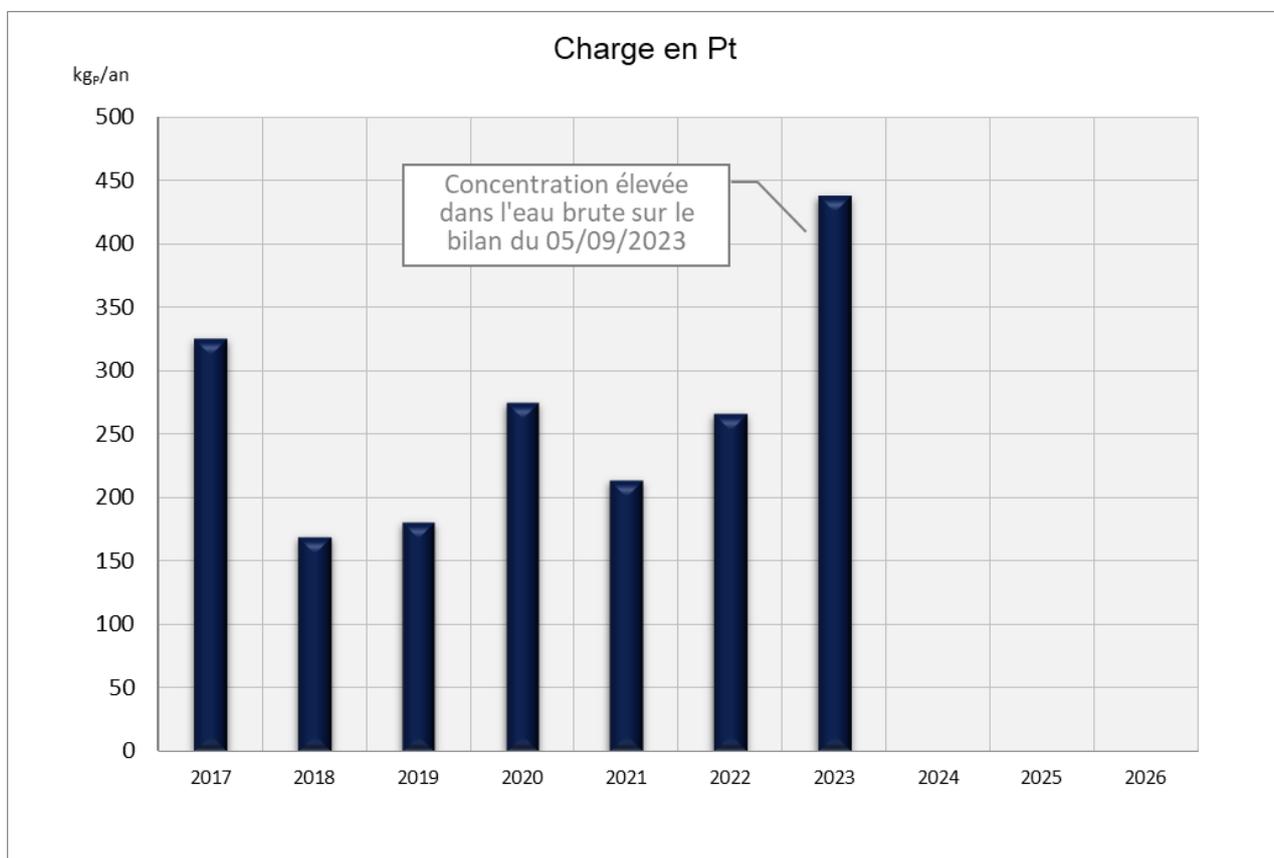
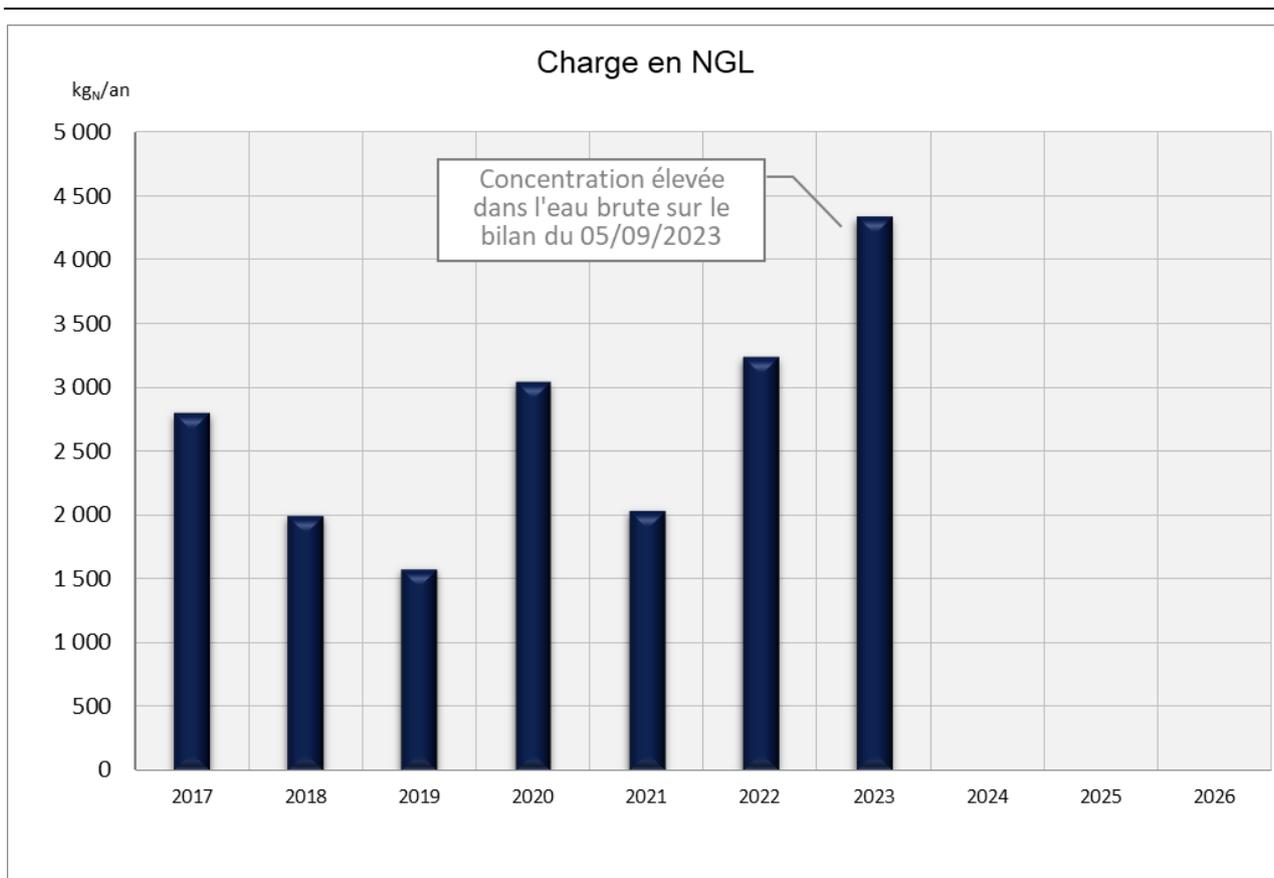
C.2.1 – Evolutions des charges entrantes totales annuelles :



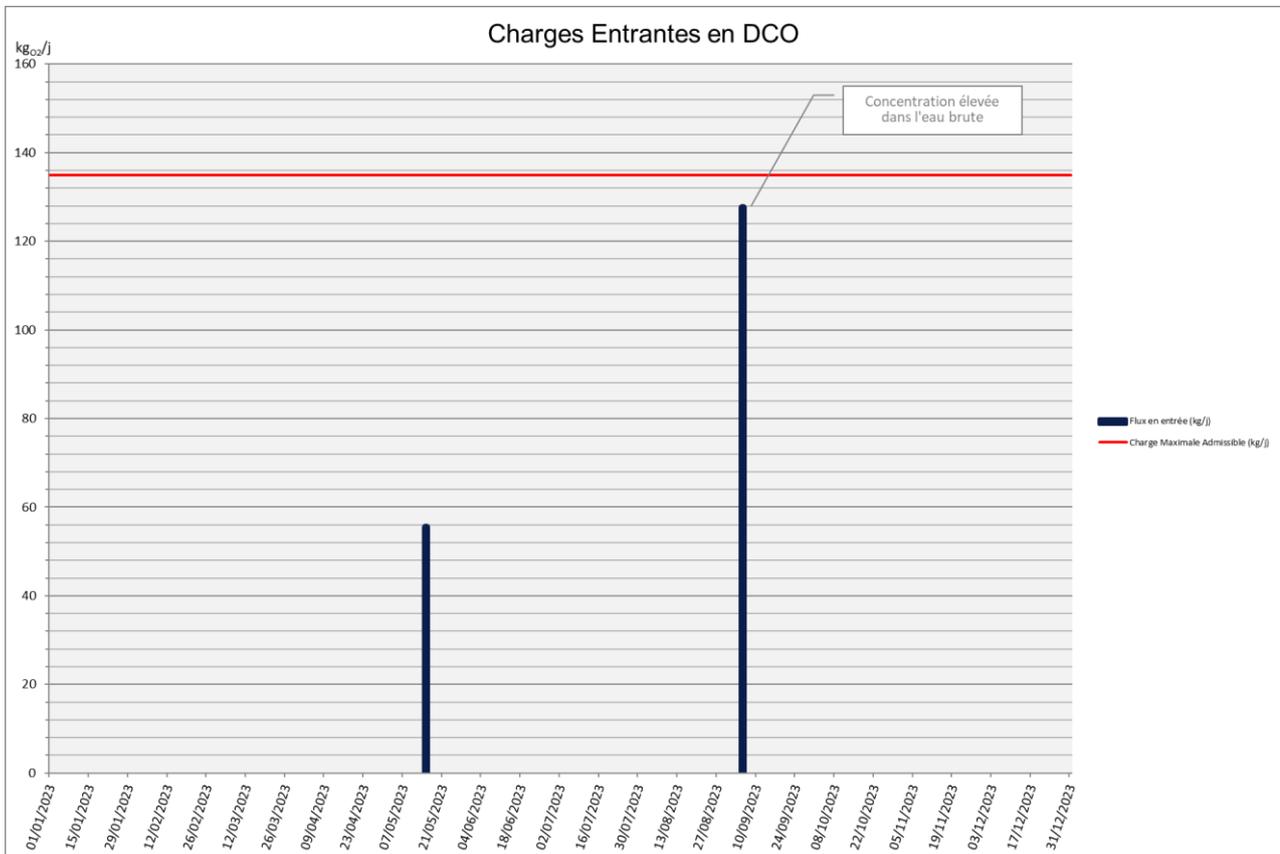
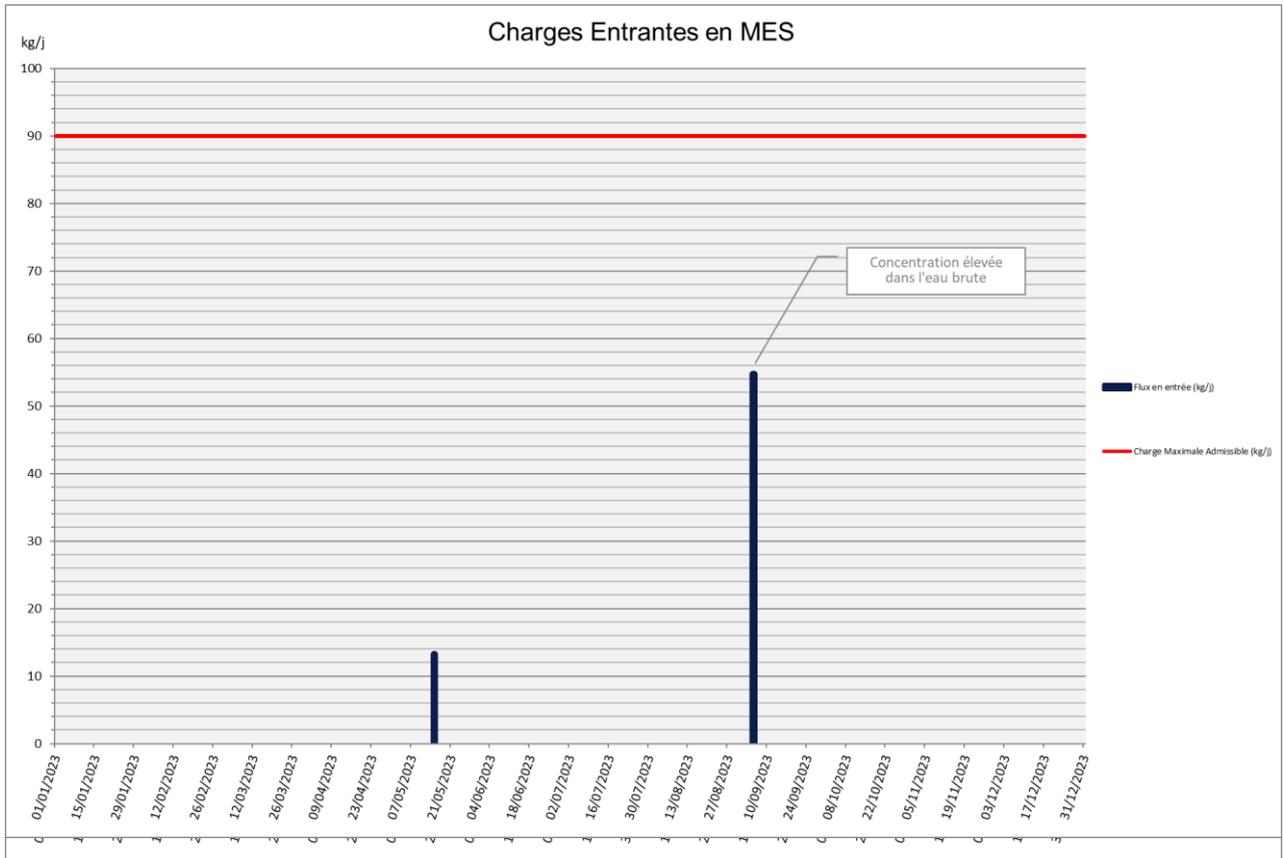
ANNEXES



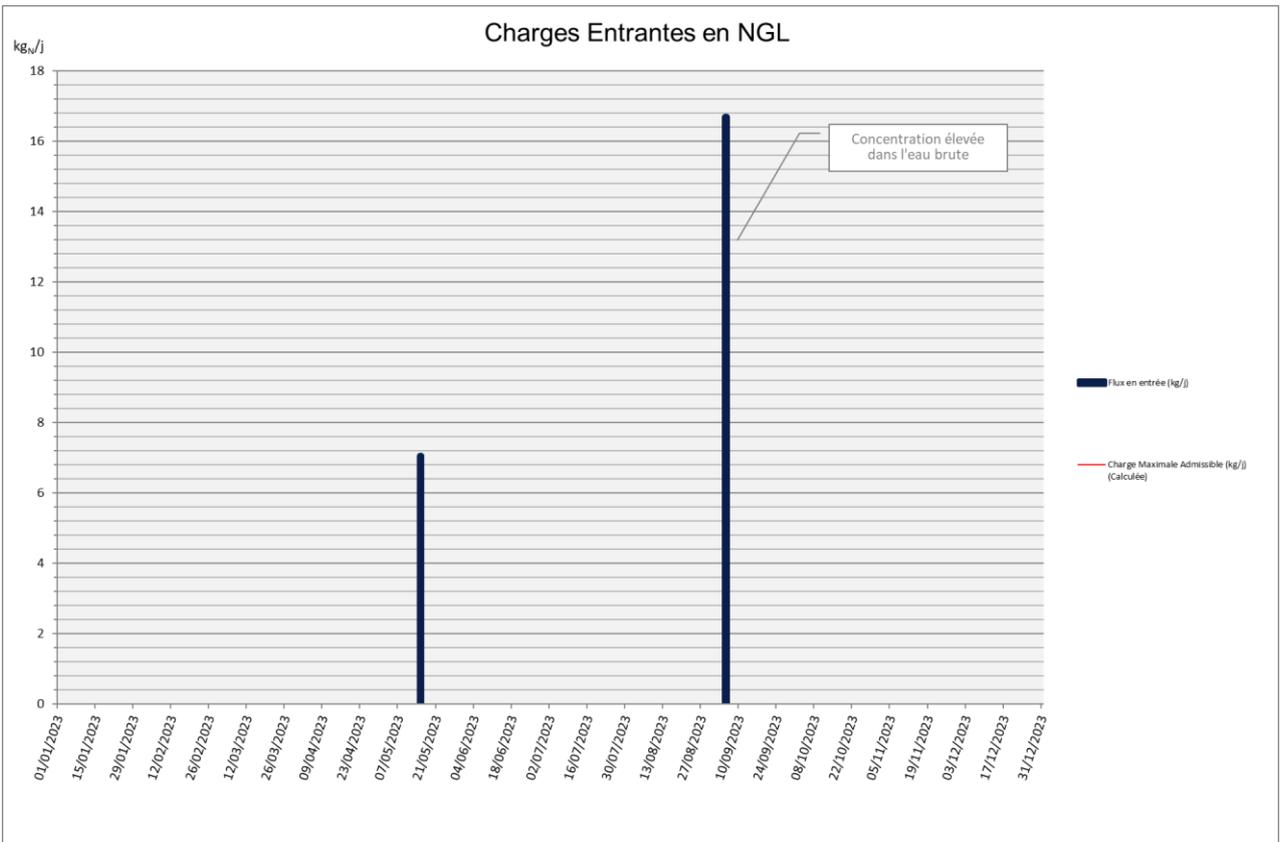
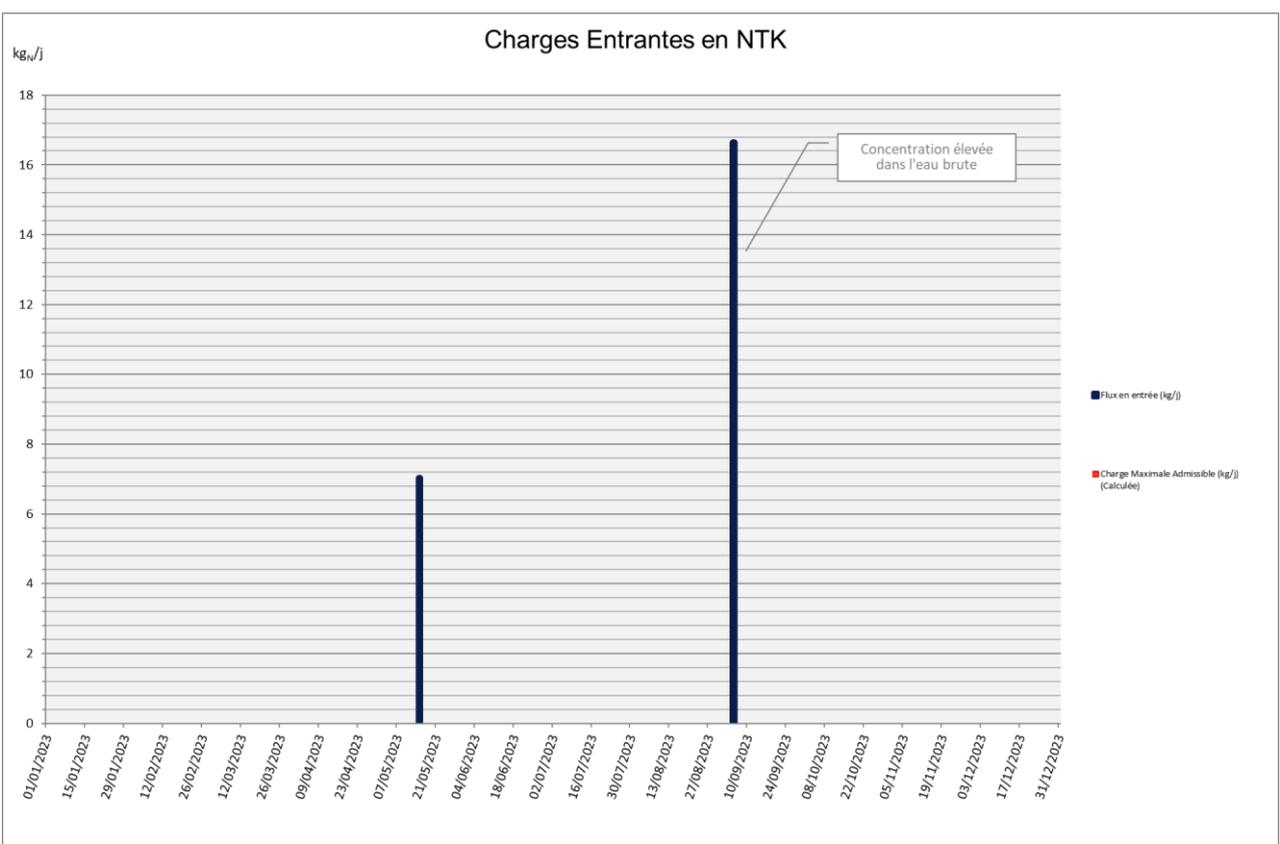
ANNEXES



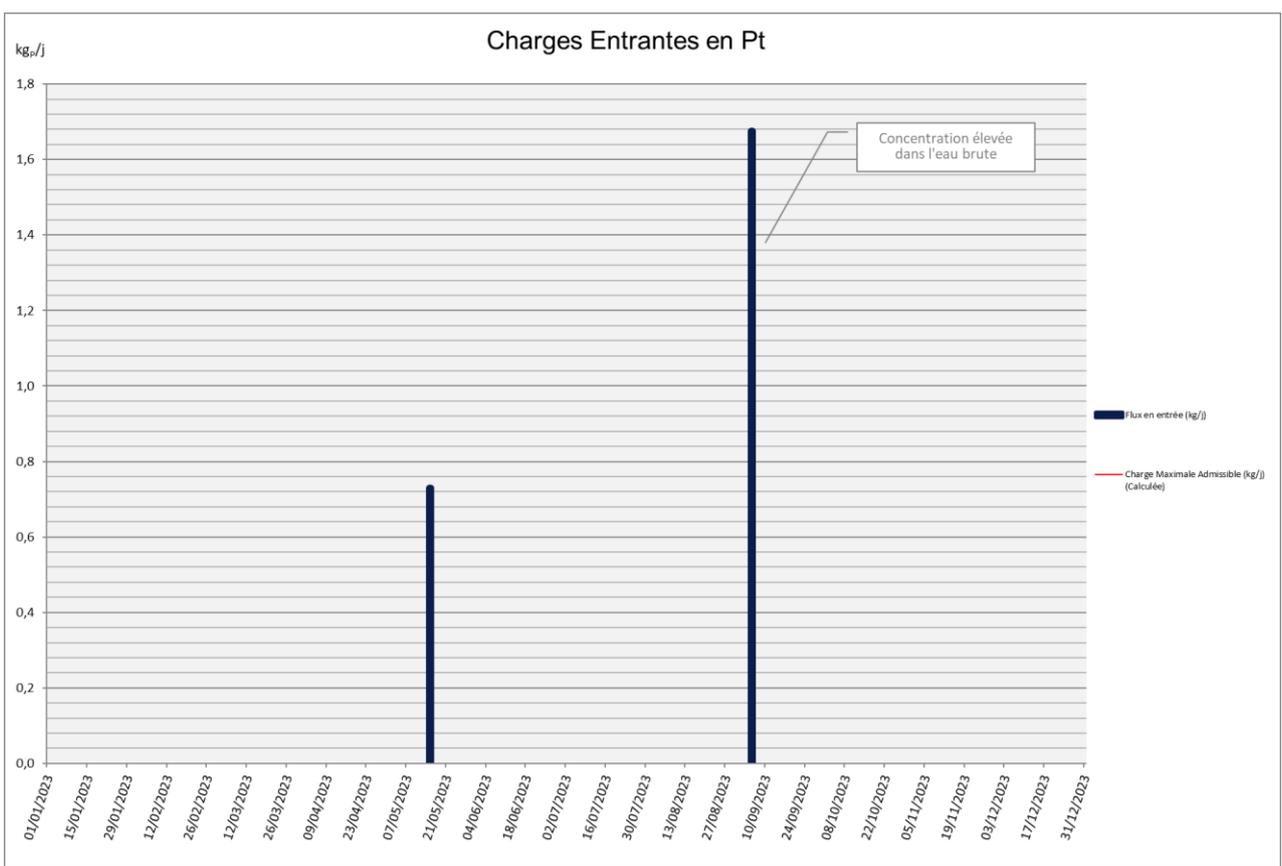
C.2.2 – La pollution entrant dans le système de traitement :



ANNEXES



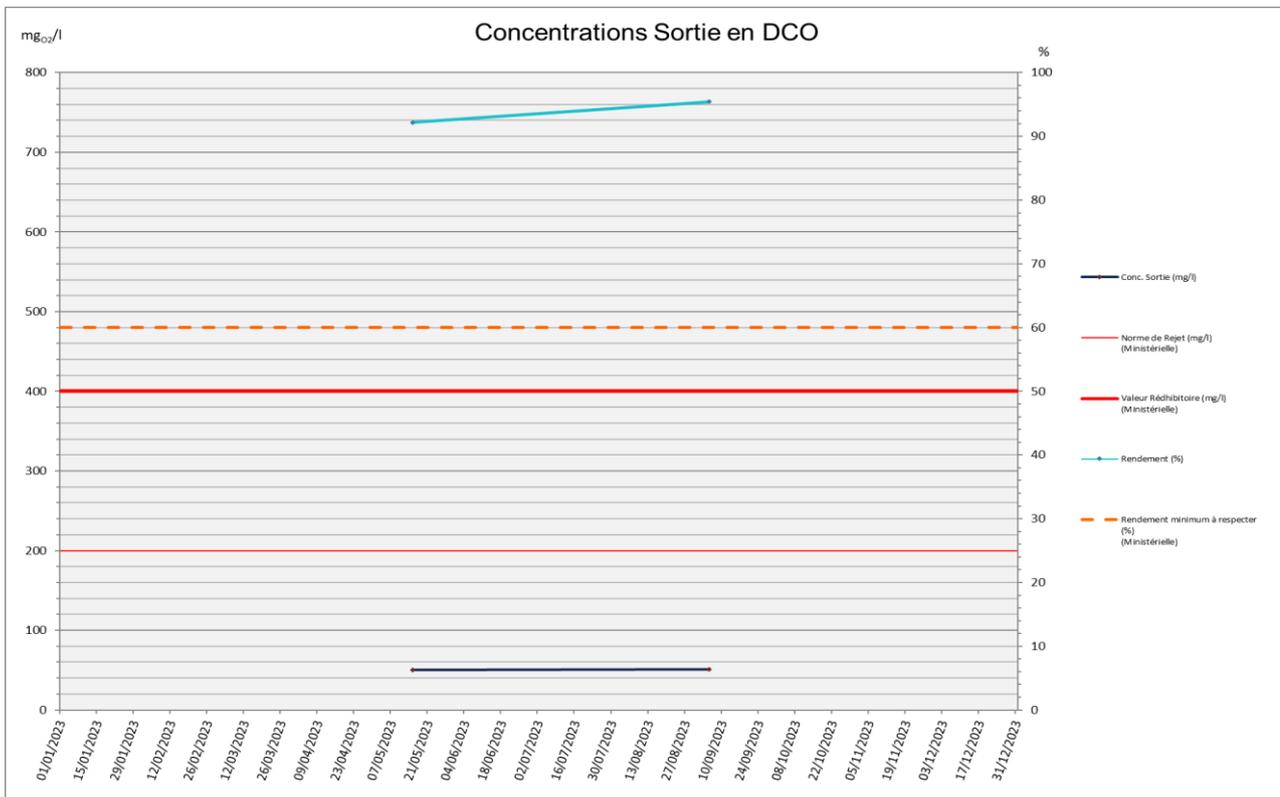
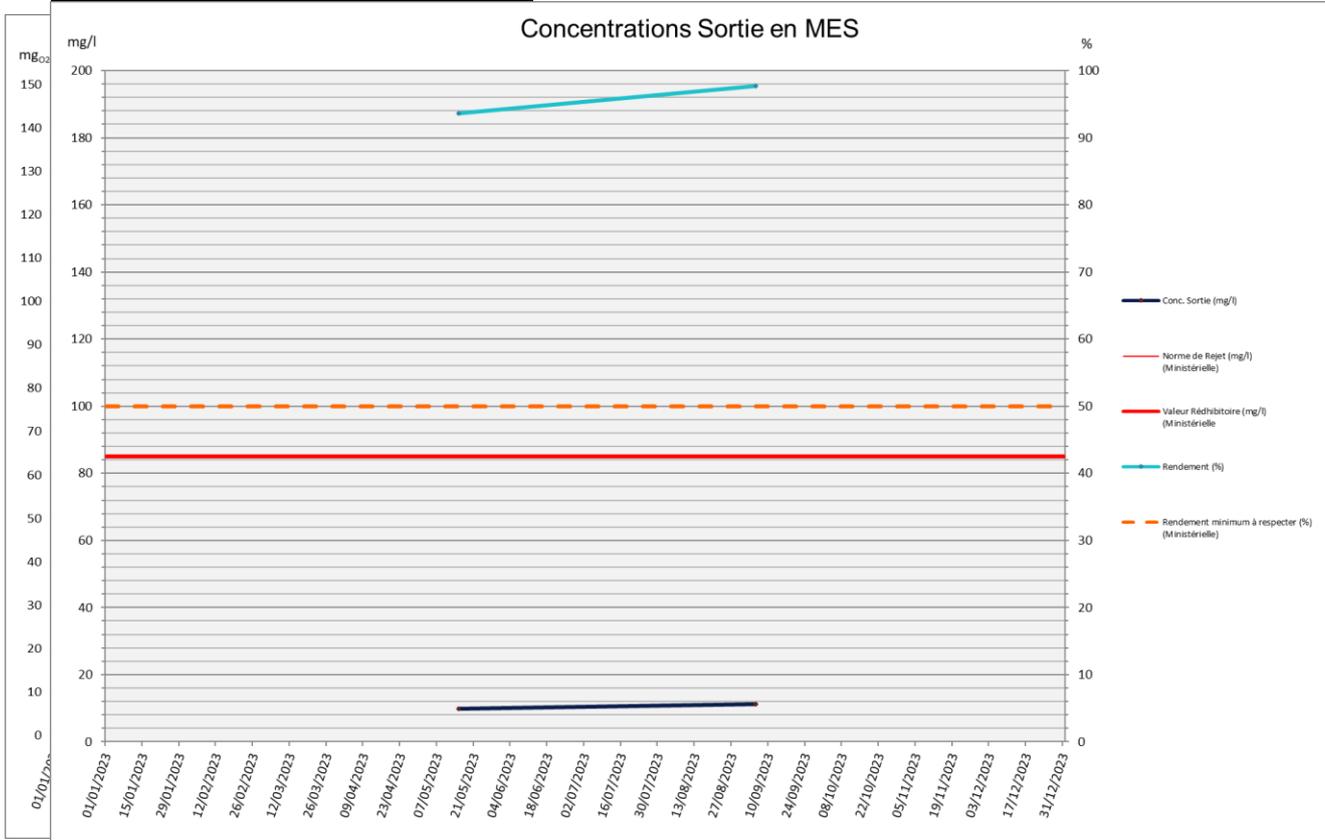
ANNEXES



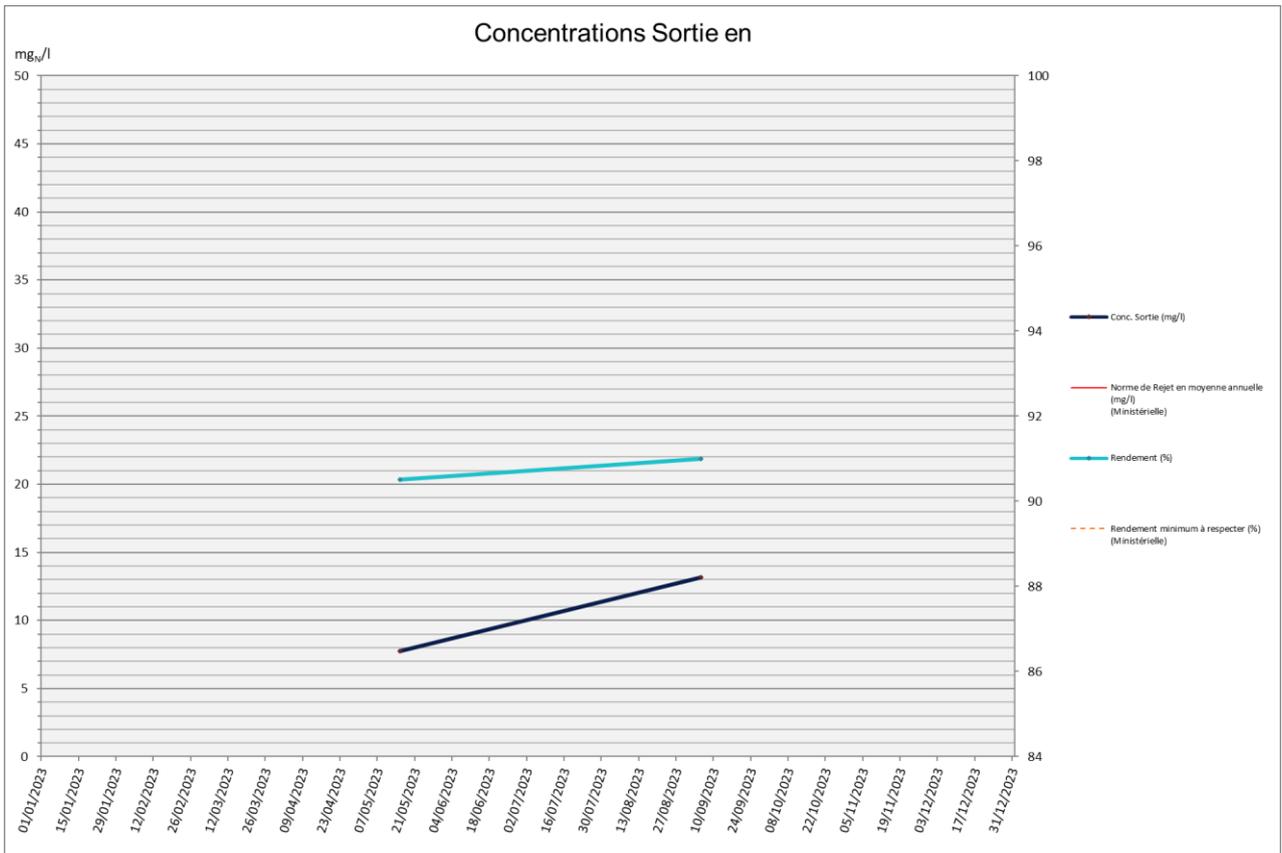
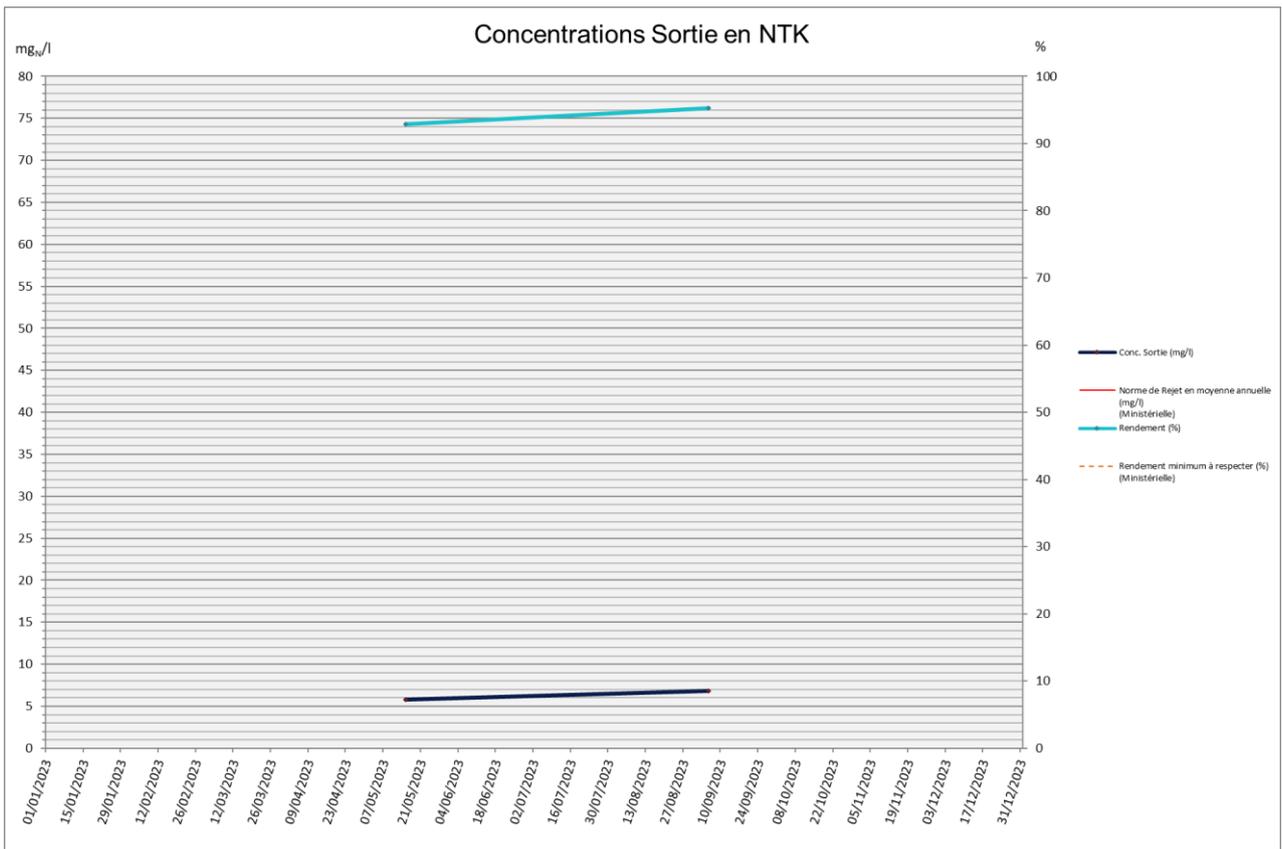
C.2.3 – La pollution déversée en tête de station :

C.2.4 – La pollution sortant du système de traitement

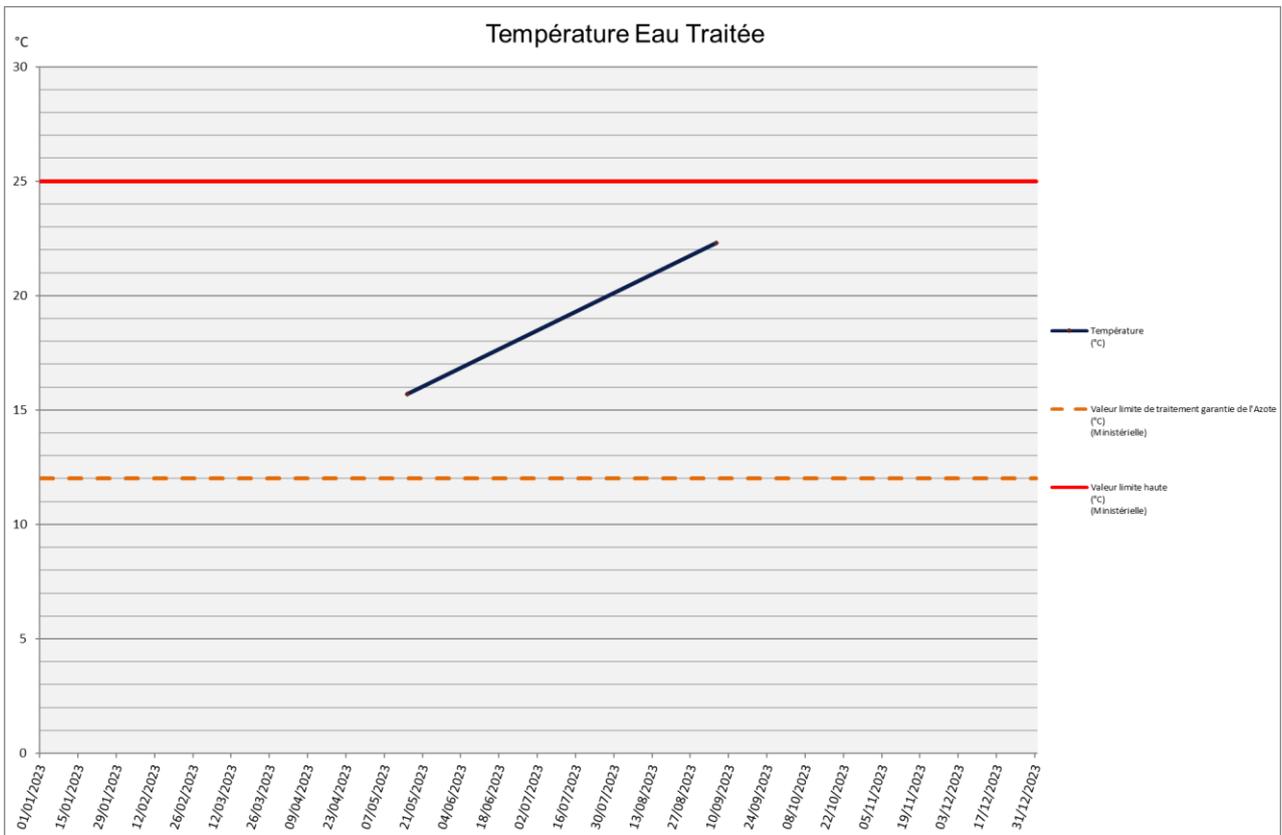
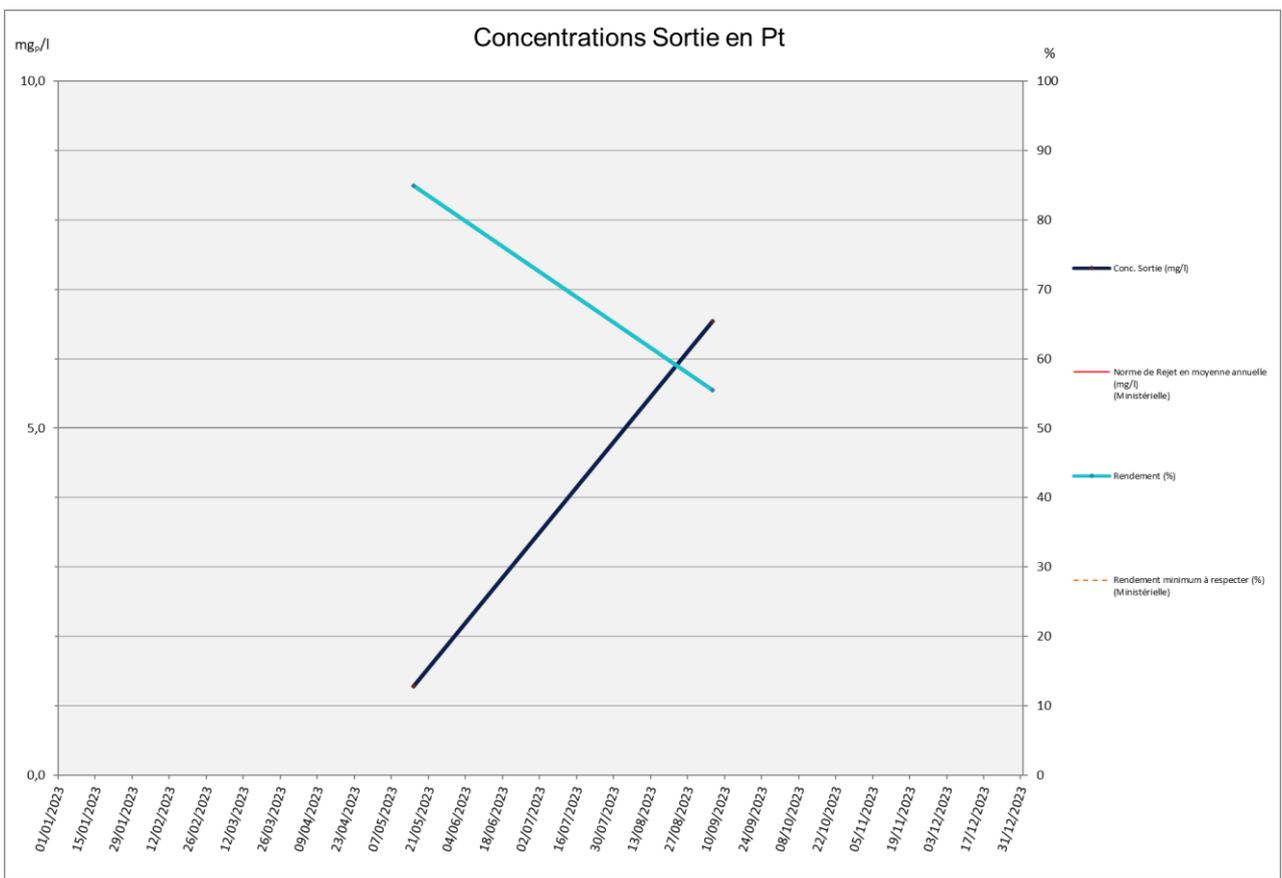
C.2.5 – Le calcul des rendements :



ANNEXES



ANNEXES



ANNEXES



C.3 – Bilan sur les boues, les autres sous-produits et les apports extérieurs

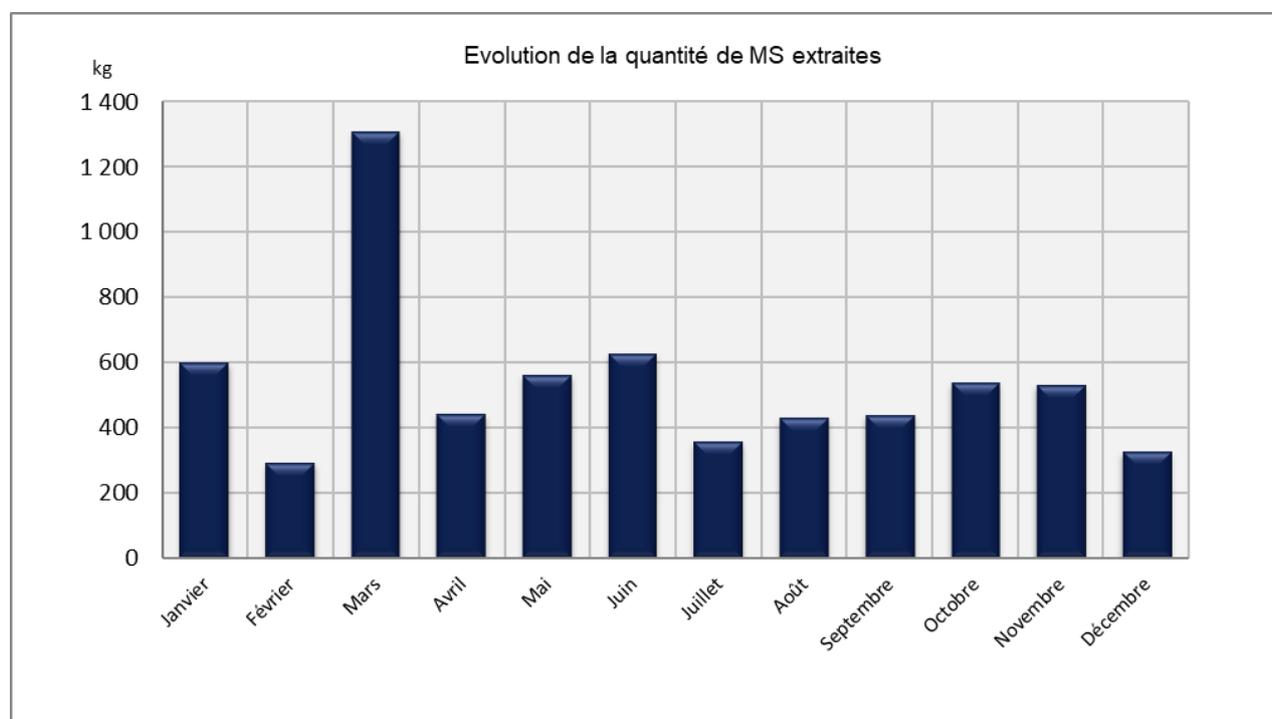
C.3.1 – Les boues :

- Quantités annuelles de boues produites, apportées et évacuées au cours de l'année :

Boues		Quantité annuelle brute	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites (point A6)			6,457 t _{MS}
Boues apportées (point S5)	Origine		
	-	-	-
	-	-	-
Total		-	-
Boues évacuées (points S6 et S17)		180,50 t	2,94 t _{MS}

Suite au changement de délégataire, une vidange complète du silo a eu lieu fin 2021. Il y a donc un effet de stock entre 2022 et 2023

- Répartition de la quantité annuelles de boues produites et son évolution (point A6) :



ANNEXES

- Destinations des boues évacuées au cours de l'année, en tonnes de matière sèche :

Destinations (liste SANDRE)	Tonnes de MS	% MS totale	Observations
Épandage agricole	-	-	-
Usine d'incinération	-	-	-
Décharge	-	-	-
Valorisation industrielle	-	-	-
Compostage « Produit »			
Compostage « Déchet »			
Station de traitement des eaux usées	<i>2,94 t_{MS}</i>	<i>100%</i>	<i>STEU de Boissy-sans-Avoir</i>
Transit	-	-	-
Centre de séchage (hors STEU)	-	-	-
Unité de traitement de sous-produits (hors STEU)	-	-	-
Unité de méthanisation (hors STEU)	-	-	-

C.3.2 – Les autres sous-produits :

- Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année :

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute	Destination(s) (Parmi la liste Sandre du tableau des boues) <i>En cas de destinations multiples, indiquer la répartition entre les destinations.</i>
Refus de dégrillage (S11)	<i>1 000 kg</i>	<i>Incinération</i>
Sables (S10)	-	-
Huiles / Graisses (S9)	-	-

ANNEXES

- Quantités annuelles de sous-produits apportés au cours de l'année :

Sous-produits apportés	Quantité annuelle brute	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Sables	-	-
Huiles / Graisses (S7)	-	-

C.3.2 – Les apports extérieurs sur la (ou les) file(s) EAU :

- Quantités des apports extérieurs au cours de l'année et quantité de pollution correspondante :

Apports extérieurs	Quantité annuelle brute	Quantité de pollution (DBO5, DCO, autres...)	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Matières de vidange (point S12)	-	-	-
Matières de curage (point S13)	-	-	-

C.4 – Bilan de la consommation d'énergie et de réactifs

C.4.1 – Quantités d'énergie consommée au cours de l'année :

Energie	Consommation (en kWh)
Electricité	42 946 kWh

C.4.2 – Quantités de réactifs consommés au cours de l'année :

Réactifs utilisés (en masse de matière commerciale ; préciser l'unité)	File(s) eau (point S14)	File(s) boue (point S15)
Sels de fer	-	-
Sels d'aluminium	-	-
Chaux	-	-
Polymères	-	-

C.4.3 – Eau potable consommée au cours de l'année :

Eau potable consommée (en m ³)	-
--	---

C.5 – Les faits marquants sur le système de traitement, y compris les faits relatifs à l'autosurveillance

C.5.1 – Liste des faits marquants sur le système de traitement :

N°	Date de début	Date de fin	Durée (jours)	Situation inhabituelle (oui/non)	Type et description de l'évènement (arrêt programmé, opération de maintenance, incident ...)	Impact sur le milieu et actions entreprises pour en limiter l'importance	S'il s'agit d'un incident, actions entreprises pour éviter de nouveaux incidents
1	05/09/2023	05/09/2023	1j	Non	<u>Information</u> : Dépassement de la charge nominale en DBO ₅ . Concentrations élevées constaté au point A3. Un impact sur la CBPO est constaté. Un arbitrage sera à faire afin de savoir si le bilan est à conserver.	-	-
2	23/10/2023	23/10/2023	1j	Oui	Débit de Pointe	-	-
3	25/10/2023	25/10/2023	1j	Oui	Débit de Pointe	-	-
4	22/11/2023	22/11/2023	1j	Oui	Débit de Pointe	-	-
5	06/12/2023	06/12/2023	1j	Oui	Débit de Pointe	-	-
6	13/12/2023	13/12/2023	1j	Oui	Débit de Pointe	-	-
7	20/12/2023	20/12/2023	1j	Oui	Débit de Pointe	-	-

ANNEXES

C.5.2 – Déversements dans le milieu consécutifs aux faits marquants sur le système de traitement :

Rappel de l'évènement		Volumes et charges rejetés du fait de l'évènement (1)							Observations / Commentaires
N°	Type d'évènement	Volume (m ³)	MES (kg)	DCO (kg)	DBO ₅ (kg)	NTK (kg)	NGL (kg)	PT (kg)	
Total									

(1) Charges supplémentaires rejetées du fait de l'évènement. Mode de calcul :

Charge supplémentaire = Charge totale rejetée au cours de l'évènement (déversoir en tête + by-pass + sortie) – charge qui auraient été rejetée si la station avait fonctionné normalement au cours de la même période.

Ce 2^{ème} terme est déterminé à partir du rendement moyen du système de traitement.

ANNEXES

C.6 – Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement et évaluation de la conformité

Ces calculs sont réalisés sur le système de traitement, c'est-à-dire en prenant en compte le déversoir en tête de station :

- La concentration en sortie est calculée à partir de la sortie générale (A4), des by-pass (A5) et du déversoir en tête de station (A2).
- Pour le rendement, l'entrée est calculée à partir de l'entrée station (A3), des apports extérieurs (A7) et du déversoir en tête de station (A2).

		MES		DCO		DBO ₅		NGL		NTK		N-NH ₄	N-NO ₂	N-NO ₃	PT	
		Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Débit journalier de référence (m3/j)	150															
Charge brute de pollution organique (kg DBO₅/j)	68,29															
Ensemble des	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	2**		2**		2**		2**		2**		2**	2**	2**	2**	
	Nombre de mesures réalisées	2		2		2		2		2		2	2	2	2	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	95,65	10,50	93,80	50,80	98,34	6,20	90,75	10,47	94,09	6,34				70,22	3,91
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	2		2		2		2		2		2	2	2	2	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	95,65	10,50	93,80	50,80	98,34	6,20	90,75	10,47	94,09	6,34				70,22	3,91
	Valeur rédhibitoire (1)		85**		400**		70**									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	50**	-	60**	200	60**	35									
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)	0**		0**		0**										
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0										
Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O										
Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		O														

(1) : ces valeurs sont déterminées par l'arrêté d'autorisation de l'ouvrage ou à défaut par l'arrêté du 22 juin 2007. (2) : le nombre de résultats non conformes aux valeurs limites est égal au nombre de mesures, réalisées dans des conditions normales d'exploitation (*), dont les résultats sont non conformes à la fois à la valeur limite en concentration et en rendement.

(*) Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art 15 de l'arrêté du 22/06/2007.

** Données issues de l'arrêté Ministériel du 21 Juillet 2015

C.7 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

C.7.1 - Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance :

C.7.1.1 - Planning prévisionnel de vérifications des équipements de mesure et matériel de laboratoire :

C.7.2 - Résultats des opérations de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance :

C.7.2.1 - Suivi des vérifications internes des équipements de mesure :

C.7.2.1.2 - STEU ORVILLIERS :

C.7.2.1.2.2 - Prétraitements :

a. Préleveur Eaux Brutes :



FICHE DE SUIVI ETALONNAGE – VERIFICATION

COMMUNE	OUVRAGE	EQUIPEMENT	TYPE D'EQUIPEMENT	LOCALISATION
PERIMETRE CmAssst	STEU	PRELEVEUR	MOBILE	Eaux BRUTES

Fréquence d'étalonnage - vérification	Etalon utilisé ou méthode de référence	EMT de vérification (AM 21/07/15 – AESN)	Formule de calcul
INTERNE : 1 fois par trimestre	-Nettoyage du bol de prélèvement, puis vérification de la répétabilité du volume prélevé -Vérification de vitesse d'aspiration -Vérification de la température de l'enceinte réfrigérée	Volume : ± 5% Vitesse d'aspiration : 0,8m/s ± 0,3m/s Température : 5°C ± 3°C écart (affichée/mesurée) ±2°C	Vitesse d'aspiration = temps de remplissage du bol + longueur du tuyau Longueur du tuyau : 5.50 m

Date / Responsable de la mesure	Nature : Etalonnage Vérification Ajustage	Intervention									Décision de conformité Conforme/ Non-conforme	Observations :	
		Mesures	Volume		Vitesse d'aspiration			Température de l'enceinte					
			Mesuré (ml)	Ecart volume (%)	Temps de remplissage (s)	Calcul vitesse (m/s)	Ecart par rapport à 0,8m/s (m/s)	Mesurée (°C)	Affichée (°C)	Ecart (± 2°C)			
30/03/23 CHU	✓	1	63	S	5,22	0,99	0,19						
		2	63	S	5,13	1,01	0,21						
		3	63	S	5,28	0,98	0,18						
08.05.23 HUA	✓	1	59	1,64	5,21	0,99	0,19						
		2	57	S	5,28	0,98	0,18						
		3	60	O	5,32	0,97	0,17						
14.07.23 HUA	✓	1	58	3,33	7,78	0,66	0,14						
		2	58	3,33	8,53	0,60	0,20						
		3	58	3,33	9,16	0,56	0,24						
		1											
		2											
		3											

FUYVKE-V EB groupe froid (31.05.22)

ANNEXES

C.7.2.1.2.3 - Comptage sortie :

a. Préleveur Eau Epurée :



FICHE DE SUIVI ETALONNAGE – VERIFICATION

COMMUNE	OUVRAGE	EQUIPEMENT	TYPE D'EQUIPEMENT	LOCALISATION
PERIMETRE CmAssi	STEU	PRELEVEUR	MOBILE	EAUX EPUREES

Fréquence d'étalonnage - vérification	Etalon utilisé ou méthode de référence	EMT de vérification (AM 21/07/15 – AESN)	Formule de calcul
INTERNE : 1 fois par trimestre	-Nettoyage du bol de prélèvement, puis vérification de la répétabilité du volume prélevé -Vérification de vitesse d'aspiration -Vérification de la température de l'enceinte réfrigérée	Volume : ± 5% Vitesse d'aspiration : 0,8m/s ± 0,3m/s Température : 5°C ± 3°C écart (affichée/mesurée) ±2°C	Vitesse d'aspiration = temps de remplissage du bol ÷ longueur du tuyau Longueur du tuyau : 5,50 m

Date / Responsable de la mesure	Nature : Etalonnage - Vérification Ajustage	Intervention									Décision de conformité Conforme/ Non-conforme	Observations :
		Mesures	Volume		Vitesse d'aspiration			Température de l'enceinte				
			Mesuré (ml)	Ecart volume (%)	Temps de remplissage (s)	Calcul vitesse (m/s)	Ecart par rapport à 0,8m/s (m/s)	Mesurée (°C)	Affichée (°C)	Ecart (± 2°C)		
30.03.23 GHW	✓	1	62	3,33	4,72	1,09	0,29				C	
		2	63	5	4,85	1,06	0,26				C	
		3	63	5	4,88	1,06	0,26				C	
09.05.23 HLA	✓	1	63	5	5,22	0,99	0,19				C	
		2	63	5	5	1,03	0,23				C	
		3	63	5	5,17	1	0,20				C	
17.07.23 HLA	✓	1	62	3,33	5,06	1,02	0,22				C	
		2	63	5	4,89	1,06	0,26				C	
		3	60	0	4,45	1,09	0,29				C	
03/10/23 HLA	✓	1	61	4,67	5	1,03	0,23				C	
		2	60	0	5,15	1	0,20				C	
		3	63	5	4,89	1,06	0,26				C	

C.8 – Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement

. Autosurveillance :

- Analytique STEU :

Sur l'année 2023, la STEU est conforme au niveau national, c'est-à-dire à l'Arrêté Ministériel.

La CBPO met en avant un dépassement de la charge nominale de la STEU (CBPO = 1 138EH / Charge Nominale = 1000 EH). Cela s'explique par des concentrations anormalement élevées sur le bilan du 05/09/2023. Nous n'avons pas trouvé l'origine de ce phénomène. Nous n'écartons pas l'hypothèse d'une mauvaise installation du tuyau du préleveur d'échantillon.

Un arbitrage sera à faire quant à la conservation de ce bilan dans le calcul de la CBPO. En effet, sans celui-ci, la CBPO serait de 345 EH, ce qui correspondrait plus ou moins à la moyenne des années précédentes.

- Suivi des équipements de mesure (métrologie) :

La totalité des contrôles métrologiques ont pu être réalisés conformément au planning initial et à la réglementation.

. Réactif : (néant)

. Boues : (néant)

Nota :

. Pour les STEU d'une capacité > 2 000EH, les Services de l'Etat prennent en compte le Percentile 95 pour un éventuel déclassement d'un bilan.

. Pour les STEU d'une capacité < 2 000EH, les Services de l'Etat prennent en compte le DTG pour un éventuel déclassement d'un bilan.

7.9 NORMES ISO

CERTIFICAT

ISO 14001:2015

DEKRA Certification SAS certifie que

AQUALTER

Activités certifiées :
Exploitation de services de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution.
Exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, Gestion des déchets.

Site certifié :
Zone les Jardins d'Emplois - 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 - 28004 CHARTRES CEDEX

à été en place et maintient un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001:2015. Le procès de conformité a été démontré dans le rapport d'audit de certification n° 22-03-117.

Ce certificat est valable du 23/03/2022 jusqu'au 08/10/2024. Numéro de certificat : 22-03-117

Date dudit le certificat : 21/01/2022

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble Le Châtaignier - Parc - Rue de la Normandie - 92020 La Plaine-Robinson - France

Annexe au certificat N° 22-03-117

valable du 23/03/2022 jusqu'au 08/10/2024

Les sites suivants sont couverts par le certificat référencé ci-dessus :

Page(s) / Site	Site certifié	Domaines certifiés
1 / 1	Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et service de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des déchets.
2 / 2	Direction Régionale Nord Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Exploitation de services de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des déchets.
3 / 3	Chartres Métropole Eau Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, gestion des déchets.
4 / 4	Chartres Métropole Assainissement Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des déchets.
5 / 5	Centre des Communautés de communes du Pays de Hage 14 Chemin - RD SP - E130 SAINT SULPICE SUR RILLE - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des déchets.
6 / 6	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue Louis de Broglie 91210 CRETEIL - FRANCE	Exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des déchets.
7 / 7	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue Louis de Broglie 91210 CRETEIL - FRANCE	Exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des déchets.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble Le Châtaignier - Parc - Rue de la Normandie - 92020 La Plaine-Robinson - France

CERTIFICAT

ISO 45001:2018

DEKRA Certification SAS certifie que

AQUALTER

Activités certifiées :
Exploitation de services de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution.
Exploitation de services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, Gestion des déchets.
Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux.

Site certifié :
Zone les Jardins d'Emplois - 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 - 28004 CHARTRES CEDEX

à été en place et maintient un système de management de la santé et de la sécurité au travail conforme à la norme ISO 45001:2018. Le procès de conformité a été démontré dans le rapport d'audit de certification n° 22-03-H036.

Ce certificat est valable du 23/03/2022 jusqu'au 08/10/2024. Numéro de certificat : 22-03-H036

Date dudit le certificat : 21/01/2022

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble Le Châtaignier - Parc - Rue de la Normandie - 92020 La Plaine-Robinson - France

Annexe au certificat N° 22-03-H036

valable du 23/03/2022 jusqu'au 08/10/2024

Les sites suivants sont couverts par le certificat référencé ci-dessus :

Page(s) / Site	Site certifié	Domaines certifiés
1 / 1	Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux, Gestion des déchets.
2 / 2	Direction Régionale Nord Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
3 / 3	Chartres Métropole Eau Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
4 / 4	Chartres Métropole Assainissement Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
5 / 5	Centre des Communautés de communes du Pays de Hage 14 Chemin - RD SP - E130 SAINT SULPICE SUR RILLE - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
6 / 6	Direction Régionale Est 20 Boulevard de l'Industrie - E170 SAINT JEAN SAINT ROMBERT - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
7 / 7	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
8 / 8	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
9 / 9	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
10 / 10	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble Le Châtaignier - Parc - Rue de la Normandie - 92020 La Plaine-Robinson - France

CERTIFICAT

ISO 9001:2015

DEKRA Certification SAS certifie que

AQUALTER

Activités certifiées :
Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux. Gestion des déchets.

Site certifié :
Zone les Jardins d'Emplois - 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 - 28004 CHARTRES CEDEX

à été en place et maintient un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001:2015. Le procès de conformité a été démontré dans le rapport d'audit de certification n° 22-03-116.

Ce certificat est valable du 23/03/2022 jusqu'au 08/10/2024. Numéro de certificat : 22-03-116

Date dudit le certificat : 21/01/2022

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble Le Châtaignier - Parc - Rue de la Normandie - 92020 La Plaine-Robinson - France

Annexe au certificat N° 22-03-116

valable du 23/03/2022 jusqu'au 08/10/2024

Les sites suivants sont couverts par le certificat référencé ci-dessus :

Page(s) / Site	Site certifié	Domaines certifiés
1 / 1	Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux, Gestion des déchets.
2 / 2	Direction Régionale Nord Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux, Gestion des déchets.
3 / 3	Chartres Métropole Eau Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
4 / 4	Chartres Métropole Assainissement Zone les Jardins d'Emplois 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
5 / 5	Centre des Communautés de communes du Pays de Hage 14 Chemin - RD SP - E130 SAINT SULPICE SUR RILLE - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
6 / 6	Direction Régionale Est 20 Boulevard de l'Industrie - E170 SAINT JEAN SAINT ROMBERT - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
7 / 7	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
8 / 8	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
9 / 9	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.
10 / 10	Agence de l'Eau Centre de l'Est - Rue de la Gare - 91210 CRETEIL - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux, Gestion des déchets.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble Le Châtaignier - Parc - Rue de la Normandie - 92020 La Plaine-Robinson - France